

Pour une Eglise Synodale: Communion, Participation, et Mission

Vademecum pour la Synode sur la Synodalité

Manuel officiel pour l'écoute et le discernement dans les Eglises

Locales:

Première Phase: Octobre 2021 – Avril 2022

dans les diocèses et à la Conférence des Evêques de France

Assemblée des Evêques en Synode en octobre 2023



Synode des Evêques Vatican

Publié par le Secrétariat Général des Evêques
Via della Conciliazione 34, Vatican City
September 2021

Prière Adsumus, Sancte Spiritus

Prière d'invocation à l'Esprit Saint pour une assemblée ecclésiale de gouvernance ou de discernement (donc synodale)

Chaque session du Concile Vatican II a commencé par la prière Adsumus Sancte Spiritus, premier mot de l'original latin signifiant "Nous nous tenons devant Toi, Esprit Saint", qui a été utilisée historiquement lors des Conciles, Synodes et autres rassemblements de l'Eglise depuis des centaines d'années, étant attribuée à Saint Isidore de Séville (vers 560 - 4 avril 636). Alors que nous sommes appelés à embrasser ce chemin synodal du Synode 2021- 2023, cette prière invite l'Esprit Saint à agir en nous afin que nous puissions être une communauté et un peuple de grâce. Pour le Synode 2021-2023, nous proposons d'utiliser cette version¹ simplifiée, afin que tout groupe ou assemblée liturgique puisse prier plus facilement.

*Nous voici devant toi, Esprit Saint,
rassemblés en Ton Nom.
Toi seul es notre guide :
fais de nos cœurs Ta demeure.
Apprends-nous le chemin à prendre
et comment le parcourir.
Nous sommes de faibles pécheurs :
ne nous permets pas de cultiver le désordre.
Ne permets pas que l'ignorance nous conduise
par le mauvais chemin,
ni que la partialité influence nos actions.
Permits que nous trouvions en Toi notre unité,
afin d'avancer ensemble vers la vie éternelle,
sans nous écarter de la voie de la vérité et de ce qui est bon.
Nous Te le demandons,
à Toi qui es à l'œuvre en tout temps et en tout lieu,
dans la communion du Père et du Fils,
pour les siècles des siècles. Amen.*

¹ La version originale de l'Adsumus Sancte Spiritus peut être consultée sur le site web du Synode

Tables des matières

DOCUMENT VADEMECUM

1. Introduction

1. Quel est l'objectif de ce *Vademecum*?
2. Qu'est-ce que la Synodalité? Histoire de ce Synode
3. Quel est l'objectif de ce Synode? Objectifs du processus synodal.
4. Le thème pour ce Synode: Vers une Eglise Synodale : *Communion, Participation, et Mission*
5. L'expérience au niveau local

2. Principes d'un processus Synodal

1. Qui peut participer?
2. Un processus purement synodal : écouter, discerner et participer
3. Posture pour participer à un processus synodal
4. Eviter les écueils

3. Le processus du Synode

- 3.1 La phase diocésaine
- 3.2 Le rôle des Conférences épiscopales et des Synodes des Églises orientales
- 3.3 La phase continentale
- 3.4 L'Assemblée du Synode des évêques

4. Parcourir le chemin synodal dans les diocèses

- 4.1 Résumé de ce qui est envisagé dans la phase diocésaine
- 4.2 Le rôle de l'évêque au cours du processus synodal
- 4.3 Le rôle des prêtres et des diacres
- 4.4 La feuille de route (exemples d'étapes pour la phase diocésaine)
- 4.5 Les éléments de base du processus synodal

5. Ressources pour l'organisation du processus synodal

- 5.1 Méthodologie pour le processus synodal diocésain
- 5.2 La dimension informelle du processus synodal
- 5.3 Les principales questions de la consultation

Remerciements

Note: Ce Vademecum est destiné à être utilisé par l'ensemble de l'Eglise catholique. Par conséquent, l'expression "Eglise locale" désigne indifféremment un diocèse, un évêché, une circonscription ou tout autre organisme ecclésial équivalent. De même, lorsque ce Vademecum utilise le terme "conférence épiscopale", cela correspond à l'institution synodale pertinente de chaque Eglise *sui iuris*.

ANNEXES

(A) Personne(s) de contact/équipe diocésaine(s)

- a. Rôle et responsabilités de la (des) personne(s) de contact/équipe(s) diocésaine(s)
- b. Les qualités de la (des) personne(s) de contact diocésaine(s)

(B) Guide suggéré pour l'organisation d'une réunion de consultation synodale

(C) Réunion pré-synodale diocésaine

- a. Introduction
- b. Objectifs
- c. Participants
- d. Ordre du jour et formulaire
- e. Possibilité d'organiser des réunions synodales en ligne ou hybrides (réunions e-synodale)
- f. Rôle des jeunes dans les réunions en ligne ou hybrides (réunions e-synodales)

(D) Préparation de la synthèse diocésaine

- a. Quel type de retour/réponse est attendu dans la synthèse diocésaine?
Transmettre les fruits et la diversité de l'expérience synodale
- b. Questions suggérées pour guider la synthèse diocésaine
- c. Mettre en œuvre les fruits de la synthèse diocésaine dans l'Église locale

RESSOURCES POUR L'ORGANISATION DU PROCESSUS SYNODAL

- I. Glossaire des termes**
- II. Autres questions de consultation pour guider le processus synodal**
- III. Impliquer divers groupes dans le processus synodal**
- IV. Directives et conseils pour l'écoute au niveau local**
- V. Ressources bibliques**
- VI. Ressources liturgiques**
- VII. Extraits de documents pertinents de l'Église**
- VIII. La signification du consensus dans le processus synodal**

FAQ sur le Synode (Foire aux questions)

Abréviations

- DV** CONCILE VATICAN II, Dogm. Const. *Dei Verbum* (18 novembre 1965)
EC FRANCOIS, Apost. Const. *Episcopalis Communio* (15 septembre 2018)
FT FRANCOIS, Lettre encyclique *Fratelli Tutti* (3 octobre 2020)
GS CONCILE VATICAN II, Const. past. *Gaudium et Spes* (7 décembre 1965)
CTI, Syn. Commission théologique internationale, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église* (2 mars 2018)
LG CONCILE VATICAN II, Const. Const. *Lumen Gentium* (21 novembre 1964)
PD Document préparatoire
RM JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptoris Missio* (7 décembre 1990)

1. Introduction

1.1 Quel est l'objectif de ce Vademecum ?

Ce Vademecum est conçu comme un manuel qui accompagne le Document préparatoire au service du parcours synodal. Les deux documents sont complémentaires et doivent être lus en tandem l'un avec l'autre. En particulier, le Vademecum offre un soutien pratique à la (aux) personne(s) de contact diocésaine(s) (ou à l'équipe), désignée(s) par l'évêque diocésain, pour préparer et rassembler le Peuple de Dieu afin qu'il puisse donner voix à son expérience dans son Église locale. Cette invitation mondiale à tous les fidèles constitue la première phase de la XVI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, dont le thème est "Pour une Église synodale : communion, participation et mission".

En créant l'opportunité d'écoute et de dialogue au niveau local à travers ce Synode, le Pape François appelle l'Église à redécouvrir sa nature profondément synodale. Cette redécouverte des racines synodales de l'Église impliquera un processus d'apprentissage humble et commun de la manière dont Dieu nous appelle à être l'Église du troisième millénaire.

Ce manuel est proposé comme un guide pour soutenir les efforts de chaque Église locale, et non comme un règlement. Les personnes chargées d'organiser le processus d'écoute et de dialogue au niveau local sont encouragées à être sensibles à leur propre culture et contexte, à leurs ressources et à leurs contraintes, et à discerner comment mettre en œuvre cette phase synodale diocésaine, guidées par leur évêque diocésain. Nous vous encourageons à prendre des idées utiles dans ce guide, mais aussi à prendre comme point de départ vos propres circonstances locales. Des voies nouvelles et créatives peuvent être trouvées pour travailler ensemble entre paroisses et diocèses afin de mener à bien ce processus synodal. Ce processus synodal ne doit pas être considéré comme un fardeau écrasant qui entre en concurrence avec les actions pastorales locales. Il s'agit plutôt d'une occasion de favoriser la conversion synodale et pastorale de chaque Église locale afin d'être plus fructueuse dans la mission.

De nombreuses régions ont déjà établi des processus d'engagement avec les fidèles au niveau de leurs paroisses, mouvements et diocèses. Nous sommes conscients qu'il existe un certain nombre de pays où l'Église locale a initié une conversation synodale qui lui est propre, notamment l'Assemblée ecclésiale en Amérique latine et aux Caraïbes, le Conseil plénier en Australie et les voyages synodaux en Allemagne et en Irlande. Il y a également de nombreux synodes diocésains qui ont eu lieu dans le monde entier, dont plusieurs sont actuellement en cours. Ces régions et diocèses sont appelés à articuler de manière créative les processus synodaux déjà en cours avec les phases du Synode actuel qui se déroule dans toute l'Église. Pour certaines autres régions, l'expérience de ce processus synodal est un territoire nouveau et inexploré. Notre intention est que les ressources offertes par ce vade-mecum puissent fournir des outils utiles au service de tous, en proposant des pratiques bonnes et fructueuses qui peuvent être adaptées en cours de route alors que nous cheminons ensemble. En plus de ce manuel, le Vademecum comprend : a) des ressources liturgiques, bibliques et de prière en ligne, ainsi que b) des suggestions et des outils méthodologiques plus détaillés, c) des exemples d'exercices synodaux récents, et d) un glossaire de termes pour le processus synodal.

Il est particulièrement important que ce processus d'écoute se déroule dans un cadre spirituel qui favorise l'ouverture au partage et à l'écoute. C'est pourquoi nous vous encourageons à ancrer l'expérience locale du processus synodal dans la méditation de l'Écriture, la liturgie et la prière. De cette façon, notre démarche d'écoute mutuelle peut être une expérience authentique de discernement de la voix de l'Esprit Saint. Un discernement authentique est possible lorsqu'il y a du temps pour une réflexion profonde et un esprit de confiance mutuelle, une foi commune et un objectif partagé.

Le document préparatoire nous rappelle le contexte dans lequel se déroule ce Synode - une pandémie mondiale, des conflits locaux et internationaux, l'impact croissant du changement climatique, les migrations, les diverses formes d'injustice, le racisme, la violence, la persécution et les inégalités croissantes à travers l'humanité, pour n'en citer que quelques-uns. Dans l'Église, le contexte est également marqué par la souffrance vécue par les mineurs et les personnes vulnérables «en raison d'abus sexuels, d'abus de pouvoir et d'abus de conscience perpétrés par un nombre significatif de clercs et de personnes consacrées ²²». Tout ceci étant dit, nous nous trouvons à un moment crucial de la vie de l'Église et du monde. La pandémie de COVID-19 a fait exploser les inégalités existantes. En même temps, cette crise mondiale a ravivé notre sentiment que nous sommes tous dans le même bateau, et que "les problèmes d'une personne sont les problèmes de tous" (FT, 32). Le contexte de la pandémie de COVID-19 aura certainement une incidence sur le déroulement du processus synodal. Cette pandémie mondiale crée de véritables défis logistiques, mais offre également une opportunité de promouvoir la revitalisation de l'Église à un moment critique de l'histoire humaine, alors que de nombreuses Églises locales sont confrontées à diverses questions sur le chemin à suivre.

Au milieu de ce contexte, la synodalité représente la voie par laquelle l'Église peut être renouvelée par l'action de l'Esprit Saint, en écoutant ensemble ce que Dieu a à dire à son peuple. Cependant, ce chemin commun ne nous unit pas seulement plus profondément les uns aux autres en tant que Peuple de Dieu, il nous envoie aussi poursuivre notre mission de témoignage prophétique qui embrasse toute la famille de l'humanité, avec nos confrères chrétiens et les autres traditions de foi.

1.2 Qu'est-ce que la synodalité ? Le contexte de ce Synode

En convoquant ce Synode, le Pape François invite toute l'Église à réfléchir sur un thème décisif pour sa vie et sa mission: "C'est précisément ce chemin de synodalité que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire."³ Dans le sillage du renouveau de l'Église proposé par le Concile Vatican II, ce cheminement commun est à la fois un don et une tâche. En réfléchissant ensemble sur le chemin parcouru jusqu'à présent, les divers membres de l'Église pourront apprendre de leurs expériences et perspectives respectives, guidés par l'Esprit Saint (DP, 1). Éclairés par la Parole de Dieu et unis dans la prière, nous serons en mesure de discerner les processus pour rechercher la volonté de Dieu et poursuivre les voies auxquelles Dieu nous appelle - vers une communion plus profonde, une participation plus complète et une plus grande ouverture à l'accomplissement de notre mission dans le monde. La Commission théologique internationale (ITC) décrit la synodalité de la manière suivante:

Le mot "synode" est un mot ancien et vénérable dans la tradition de l'Église, dont la signification s'inspire des thèmes les plus profonds de la Révélation [...] Il indique le chemin sur lequel le peuple de Dieu marche ensemble. Il se réfère également au Seigneur Jésus, qui se présente comme "le chemin, la vérité et la vie" (Jn 14,6), et au fait que les chrétiens, ses disciples, ont été appelés à l'origine "disciples du chemin" (cf. Ac 9,2 ; 19,9.23 ; 22,4 ; 24,14.22).

Avant tout et surtout, la synodalité désigne le style particulier qui qualifie la vie et la mission de l'Église, en exprimant sa nature de Peuple de Dieu qui chemine et se rassemble, convoqué par le Seigneur Jésus dans la puissance de l'Esprit Saint pour proclamer l'Évangile. La synodalité doit s'exprimer dans la manière ordinaire de vivre et de travailler de l'Église.

² FRANÇOIS, [Lettre au peuple de Dieu](#) (20 Aout 2018).

³ FRANÇOIS, [discourt pour la cérémonie commémorative du 50ème anniversaire de l'institution du Synode des évêques](#) (17 Octobre 2015).

En ce sens, la synodalité permet à tout le Peuple de Dieu d'avancer ensemble, à l'écoute de l'Esprit Saint et de la Parole de Dieu, pour participer à la mission de l'Église dans la communion que le Christ établit entre nous. En définitive, ce chemin de marche commune est la manière la plus efficace de manifester et de mettre en pratique la nature de l'Église comme Peuple de Dieu pèlerin et missionnaire (PD, 1).

L'ensemble du Peuple de Dieu partage une dignité et une vocation communes par le Baptême. Nous sommes tous appelés, en vertu de notre baptême, à participer activement à la vie de l'Église. Dans les paroisses, les petites communautés chrétiennes, les mouvements laïcs, les communautés religieuses et les autres formes de communion, femmes et hommes, jeunes et personnes âgées, nous sommes tous invités à nous écouter les uns les autres afin d'entendre les incitations de l'Esprit Saint, qui vient guider nos efforts humains, insufflant vie et vitalité à l'Église et nous conduisant à une communion plus profonde pour notre mission dans le monde. Alors que l'Église s'engage dans ce voyage synodal, nous devons nous efforcer de nous enraciner dans des expériences d'écoute et de discernement authentiques sur le chemin qui mène à l'Église que Dieu nous appelle à être.

1.3 Quel est le but de ce Synode? Objectifs du processus synodal

L'Église reconnaît que la synodalité fait partie intégrante de sa nature même. Le fait d'être une Église synodale s'exprime dans les conseils œcuméniques, les synodes des évêques, les synodes diocésains et les conseils diocésains et paroissiaux. Il existe de nombreux moyens par lesquels nous expérimentons déjà des formes de "synodalité" dans toute l'Église. Pourtant, être une Église synodale ne se limite pas à ces institutions existantes. En effet, la synodalité n'est pas tant un événement ou un slogan qu'un style et une manière d'être par lesquels l'Église vit sa mission dans le monde. La mission de l'Église exige que le Peuple de Dieu tout entier soit en chemin ensemble, chaque membre jouant son rôle crucial, uni aux autres. Une Église synodale avance en communion pour poursuivre une mission commune grâce à la participation de chacun de ses membres. L'objectif de ce processus synodal n'est pas de fournir une expérience temporaire ou unique de la synodalité, mais plutôt de donner l'occasion à l'ensemble du peuple de Dieu de discerner ensemble comment avancer sur la voie d'une Église plus synodale à long terme.

L'un des fruits du Concile Vatican II a été l'institution du Synode des évêques. Alors que le Synode des évêques s'est déroulé jusqu'à présent comme une réunion d'évêques avec et sous l'autorité du Pape, l'Église réalise de plus en plus que la synodalité est la voie à suivre pour l'ensemble du peuple de Dieu. Le processus synodal n'est donc plus seulement une assemblée d'évêques, mais un voyage pour tous les fidèles, dans lequel chaque Église locale a un rôle à jouer. Le Concile Vatican II a ravivé le sentiment que tous les baptisés, tant la hiérarchie que les laïcs, sont appelés à participer activement à la mission salvatrice de l'Église (LG, 32-33). Les fidèles ont reçu l'Esprit Saint par le baptême et la confirmation et sont dotés de divers dons et charismes pour le renouvellement et la construction de l'Église, en tant que membres du Corps du Christ. Ainsi, le pouvoir d'enseignement du Pape et des évêques est en dialogue avec le *sensus fidelium*, la voix vivante du peuple de Dieu (cf. *Sensus Fidei in the Life of the Church*, 74). La voie de la synodalité cherche à prendre des décisions pastorales qui reflètent la volonté de Dieu aussi étroitement que possible, en les fondant sur la voix vivante du Peuple de Dieu (ICT, Syn., 68). Il est noté que la collaboration avec des théologiens - laïcs, ordonnés et religieux - peut être un soutien utile pour articuler la voix du Peuple de Dieu exprimant la réalité de la foi sur la base de l'expérience vécue. Alors que les derniers Synodes ont examiné des thèmes tels que la nouvelle évangélisation, la famille, les jeunes et l'Amazonie, le présent Synode se concentre sur le sujet de la synodalité elle-même.

Le processus synodal actuel que nous entreprenons est guidé par une question fondamentale : ***Comment ce "cheminement ensemble" se déroule-t-il aujourd'hui à différents niveaux (du niveau local au niveau universel), permettant à l'Église d'annoncer l'Évangile ? et quelles étapes l'Esprit nous invite-t-il à franchir afin de croître en tant qu'Église synodale ? (DP, 2)***

Dans cette optique, l'objectif du Synode actuel est d'écouter, en tant que peuple de Dieu tout entier, ce que l'Esprit Saint dit à l'Église. Nous le faisons en écoutant ensemble la Parole de Dieu dans l'Écriture et la Tradition vivante de l'Église, puis en nous écoutant les uns les autres, et surtout ceux qui sont en marge, en discernant les signes des temps. En fait, l'ensemble du processus synodal vise à favoriser une expérience vécue de discernement, de participation et de corresponsabilité, où la diversité des dons est mise au service de la mission de l'Église dans le monde.

En ce sens, il est clair que le but de ce Synode n'est pas de produire davantage de documents. Il vise plutôt à inciter les gens à rêver de l'Église que nous sommes appelés à être, à faire fleurir les espoirs des gens, à stimuler la confiance, à panser les blessures, à tisser des relations nouvelles et plus profondes, à apprendre les uns des autres, à construire des ponts, à éclairer les esprits, à réchauffer les cœurs et à redonner de la force à nos mains pour notre mission commune (DP, 32). Ainsi, l'objectif de ce processus synodal n'est pas seulement une série d'exercices qui commencent et s'arrêtent, mais plutôt un parcours de croissance authentique vers la communion et la mission que Dieu appelle l'Église à vivre au cours du troisième millénaire.

Ce cheminement commun nous invitera à renouveler nos mentalités et nos structures ecclésiales afin de vivre l'appel de Dieu pour l'Église au milieu des signes actuels des temps. L'écoute de tout le peuple de Dieu aidera l'Église à prendre des décisions pastorales qui correspondent le plus possible à la volonté de Dieu (CTI, Syn., 68). La perspective ultime pour orienter ce chemin synodal de l'Église est de servir le dialogue de Dieu avec l'humanité (DV, 2) et de cheminer ensemble vers le royaume de Dieu (cf. LG, 9 ; RM, 20). En définitive, ce processus synodal cherche à avancer vers une Église qui soit plus fructueusement au service de la venue du royaume des cieux.

1.4 Le thème de ce Synode, Pour une Église synodale : Communion, participation et mission

Lors de la cérémonie de commémoration du 50e anniversaire de l'institution du Synode des évêques en octobre 2015, le pape François a déclaré que "le monde dans lequel nous vivons, et que nous sommes appelés à aimer et à servir, même avec ses contradictions, exige que l'Église renforce la coopération dans tous les domaines de sa mission." Cet appel à coopérer à la mission de l'Église s'adresse à l'ensemble du peuple de Dieu. Le pape François l'a clairement exprimé lorsqu'il a lancé une invitation directe à tout le peuple de Dieu à contribuer aux efforts de l'Église en faveur de la guérison : "chacun des baptisés doit se sentir impliqué dans le changement ecclésial et social dont nous avons tant besoin. Ce changement appelle une conversion personnelle et communautaire qui nous fait voir les choses comme le Seigneur." En avril 2021, le pape François a initié un parcours synodal de l'ensemble du peuple de Dieu, qui débutera en octobre 2021 dans chaque Église locale et culminera en octobre 2023 lors de l'assemblée du synode des évêques.

MOTS CLÉS POUR LE PROCESSUS SYNODAL

Le thème du Synode est "Pour une Église synodale: Communion, participation et mission". Les trois dimensions de ce thème sont la communion, la participation et la mission. Ces trois dimensions sont profondément liées entre elles. Elles sont les piliers vitaux d'une Église synodale. Il n'y a pas de hiérarchie entre elles. Au contraire, chacune d'elles enrichit et

oriente les deux autres. Il existe une relation dynamique entre les trois qui doit être articulée en tenant compte des trois.

X

→**La communion**: par sa gracieuse volonté, Dieu nous rassemble en tant que peuples divers d'une même foi, par l'alliance qu'il offre à son peuple. La communion que nous partageons trouve ses racines les plus profondes dans l'amour et l'unité de la Trinité. C'est le Christ qui nous réconcilie avec le Père et nous unit les uns aux autres dans l'Esprit Saint. Ensemble, nous sommes inspirés par l'écoute de la Parole de Dieu, par la Tradition vivante de l'Église, et fondés sur le *sensus fidei* que nous partageons. Nous avons tous un rôle à jouer pour discerner et vivre l'appel de Dieu pour son peuple.

→**La participation**: un appel à l'implication de tous ceux qui appartiennent au Peuple de Dieu - laïcs, consacrés et ordonnés - à s'engager dans l'exercice d'une écoute profonde et respectueuse les uns des autres. Cette écoute crée un espace pour que nous puissions entendre ensemble l'Esprit Saint, et guide nos aspirations pour l'Église du troisième millénaire. La participation se fonde sur le fait que tous les fidèles sont qualifiés et appelés à se servir mutuellement grâce aux dons que chacun a reçus de l'Esprit Saint. Dans une Église synodale, toute la communauté, dans la libre et riche diversité de ses membres, est appelée à prier, écouter, analyser, dialoguer, discerner et donner son avis pour prendre des décisions pastorales qui correspondent le plus possible à la volonté de Dieu (ICT, Syn., 67-68). De véritables efforts doivent être faits pour assurer l'inclusion de ceux qui sont en marge ou qui se sentent exclus.

→**La mission**: l'Eglise existe pour évangéliser. Nous ne pouvons pas être centrés sur nous-mêmes. Notre mission est de témoigner de l'amour de Dieu au sein de toute la famille humaine. Ce processus synodal a une dimension profondément missionnaire. Il vise à permettre à l'Église de mieux témoigner de l'Évangile, en particulier auprès de ceux qui vivent aux périphéries spirituelles, sociales, économiques, politiques, géographiques et existentielles de notre monde. De cette façon, la synodalité est un chemin par lequel l'Église peut remplir plus fructueusement sa mission d'évangélisation dans le monde, comme un levain au service de la venue du royaume de Dieu.

1.5 L'expérience au niveau local

La première phase du processus synodal est une phase d'écoute dans les Églises locales. Après une célébration d'ouverture à Rome le samedi 9 octobre 2021, la phase diocésaine du Synode commencera le dimanche 17 octobre 2021. Pour faciliter la phase initiale du parcours synodal, le Secrétaire général du Synode des évêques, le Cardinal Mario Grech, a écrit à chaque évêque en mai 2021, l'invitant à nommer une personne ou une équipe de contact pour diriger la phase d'écoute locale. Cette personne ou cette équipe assure également la liaison entre le diocèse et les paroisses, ainsi qu'entre le diocèse et la conférence épiscopale. Les Églises locales sont invitées à communiquer leurs réponses à leur conférence épiscopale afin de permettre l'agrégation des idées avant la date limite d'avril 2022. De cette manière, les conférences épiscopales et les synodes des Églises orientales pourront à leur tour fournir une synthèse au Synode des évêques. Ce matériel sera synthétisé pour servir de base à la rédaction de deux documents de travail (connus sous le nom d'*Instrumentum Laboris*). Enfin, l'Assemblée du Synode des Évêques se tiendra à Rome en octobre 2023.

Comme indiqué dans le *Document préparatoire* (n° 31):

L'objectif de la première phase du chemin synodal est de favoriser un vaste processus de consultation pour rassembler la richesse des expériences de synodalité vécue, dans leurs différents aspects et leurs différentes facettes, en impliquant les pasteurs et les fidèles des Églises particulières à tous les niveaux, en utilisant les

moyens les plus appropriés en fonction des réalités locales spécifiques : la consultation, coordonnée par l'évêque, s'adresse « aux prêtres, aux diacres et aux fidèles laïcs de leurs Églises, tant séparément que collectivement, sans négliger l'apport précieux qui peut venir des hommes et des femmes consacrés » (EC, n° 7). En particulier, la contribution des organismes de participation des Églises particulières est requise, spécialement celle du Conseil presbytéral et du Conseil pastoral, à partir desquelles « une Église synodale peut (véritablement) commencer à prendre forme »⁴. La contribution des autres réalités ecclésiales auxquelles sera envoyé ce *Document Préparatoire* [et ce *Vademecum*] sera également précieuse, tout comme l'apport de ceux qui voudront envoyer directement leur contribution. Enfin, il est d'une importance capitale d'écouter la voix des pauvres et des exclus et pas uniquement celle de ceux qui occupent un rôle ou une responsabilité au sein des Églises particulières.

Les communautés religieuses, les mouvements laïcs, les associations de fidèles et les autres groupes ecclésiaux sont encouragés à participer au processus synodal dans le contexte des Églises locales. Toutefois, il leur est également possible, ainsi qu'à tout groupe ou individu qui n'a pas la possibilité de le faire au niveau local, de contribuer directement au Secrétariat général, comme indiqué dans *Episcopalis Communio* (art. 6 sur la *Consultation du peuple de Dieu*) :

§1. La consultation du peuple de Dieu a lieu dans les Eglises particulières, à travers les Synodes des Evêques des Eglises patriarcales et des Archevêchés majeurs, les Conseils des Hiérarques et les Assemblées des Hiérarques des Eglises sui iuris et à travers les Conférences épiscopales. Dans chaque Église particulière, les Évêques réalisent la consultation du Peuple de Dieu en recourant aux organes de participation prévus par la loi, sans exclure d'autres méthodes qu'ils jugent appropriées. §2. Les Unions, les Fédérations et les Conférences masculines et féminines des Instituts de Vie Consacrée et des Sociétés de Vie Apostolique consultent les Supérieurs Majeurs, qui à leur tour peuvent s'adresser à leurs propres Conseils et à d'autres membres des Instituts et des Sociétés en question. §3. De la même manière, les Associations de fidèles reconnues par le Saint-Siège consultent leurs propres membres. §4. Les dicastères de la Curie romaine offrent leur contribution, en tenant compte de leurs compétences particulières respectives. §5. Le Secrétariat général du Synode peut identifier d'autres formes de consultation du Peuple de Dieu.

Chaque phase d'écoute sera adaptée aux circonstances locales. Les personnes vivant dans des communautés éloignées et disposant d'un accès limité à l'internet auront probablement une participation différente de celle des personnes vivant en milieu urbain. Les communautés actuellement aux prises avec la pandémie de COVID-19 sont susceptibles d'organiser des opportunités de dialogue et d'écoute différentes de celles dont le taux de guérison est élevé. Quelles que soient les circonstances locales, la ou les personnes de contact diocésaines sont encouragées à se concentrer sur une inclusion et une participation maximales, en cherchant à impliquer le plus grand nombre de personnes possible, et en particulier celles qui se trouvent à la périphérie et qui sont souvent exclues et oubliées.

Encourager la participation la plus large possible permettra de s'assurer que les synthèses formulées au niveau des diocèses, des conférences épiscopales et de l'Église tout entière reflètent les véritables réalités et l'expérience vécue du peuple de Dieu. Parce que cet engagement du Peuple de Dieu est fondamental, et qu'il s'agit d'une première expérience de la synodalité pour beaucoup, il est essentiel que chaque exercice d'écoute local soit guidé

⁴ FRANÇOIS, [*discourt pour la cérémonie commémorative du 50ème anniversaire de l'institution du Synode des évêques*](#) (17 Octobre 2015).

par les principes de communion, de participation et de mission qui inspirent ce chemin synodal. Le déroulement du processus synodal au niveau local doit également impliquer:

- Le **discernement** par l'écoute, afin de créer un espace pour la guidance de l'Esprit Saint.
 - L'**accessibilité**, afin de garantir la participation du plus grand nombre de personnes possible, indépendamment du lieu, de la langue, de l'éducation, du statut socio-économique, des capacités/incapacités et des ressources matérielles.
 - La **sensibilisation culturelle**, afin de célébrer et d'embrasser la diversité au sein des communautés locales.
 - L'**inclusion**, en faisant tous les efforts possibles pour impliquer ceux qui se sentent exclus ou marginalisés.
 - Le **partenariat** fondé sur le modèle d'une Église coresponsable.
 - Le **respect** des droits, de la dignité et de l'opinion de chaque participant.
 - Des **synthèses** exactes qui rendent véritablement compte de l'éventail des perspectives critiques et appréciatives de toutes les réponses, y compris les points de vue qui ne sont exprimés que par une minorité de participants.
- La **transparence**, en veillant à ce que les processus d'invitation, d'implication, d'inclusion et d'agrégation des contributions soient clairs et bien communiqués.
- L'**équité**, en veillant à ce que la participation au processus d'écoute traite chaque personne de manière égale, afin que chaque voix puisse être dûment entendue.
- La ou les personnes de contact diocésains sont encouragées à puiser dans la richesse de l'expérience vécue de l'Église dans leur contexte local. Tout au long de la phase diocésaine, il est utile de garder à l'esprit les principes du processus synodal et la nécessité d'une certaine structure de la conversation, de sorte qu'elle puisse être synthétisée et informer efficacement la rédaction des documents de travail (*Instrumentum Laboris*). Nous voulons être attentifs à la manière dont l'Esprit parle à travers le peuple de Dieu.

1. Principes d'un processus synodal

2.1 Qui peut participer ?

Nous voyons tout au long des évangiles comment Jésus s'adresse à tous. Il ne sauve pas seulement les gens individuellement mais en tant que peuple qu'il rassemble, en tant qu'unique berger de tout le troupeau (cf. Jean 10,16). Le ministère de Jésus nous montre que personne n'est exclu du plan de salut de Dieu.

L'œuvre d'évangélisation et le message du salut ne peuvent être compris sans l'ouverture constante de Jésus au public le plus large possible. C'est ce que les Évangiles appellent la foule, composée de toutes les personnes qui suivent Jésus sur le chemin et de tous ceux que Jésus appelle à le suivre. Le Concile Vatican II souligne que "tous les êtres humains sont appelés au nouveau peuple de Dieu" (LG, 13). Dieu est vraiment à l'œuvre dans tout le peuple qu'il a rassemblé. C'est pourquoi "le corps entier des fidèles, oint par le Saint, ne peut se tromper en matière de croyance. Ils manifestent cette propriété particulière par le discernement surnaturel de tout le peuple en matière de foi, lorsque, depuis les évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs, ils manifestent un accord universel en matière de foi et de morale" (LG, 12). Le Concile souligne en outre qu'un tel discernement est animé par l'Esprit Saint et procède par le dialogue entre tous les peuples, en lisant les signes des temps dans la fidélité aux enseignements de l'Église.

Dans cette optique, l'objectif de cette phase diocésaine est de consulter le peuple de Dieu afin que le processus synodal se réalise à l'écoute de **tous les baptisés**. En convoquant ce Synode, le Pape François invite tous les baptisés à participer à ce Processus synodal qui commence au niveau diocésain. Les diocèses sont appelés à garder à l'esprit que les sujets

principaux de cette expérience synodale sont tous les baptisés. Il faut veiller tout particulièrement à impliquer les personnes qui risquent d'être exclues: les femmes, les handicapés, les réfugiés, les migrants, les personnes âgées, les personnes qui vivent dans la pauvreté, les catholiques qui ne pratiquent que rarement ou jamais leur foi, etc. Des moyens créatifs doivent également être trouvés pour impliquer les enfants et les jeunes.

Ensemble, tous les baptisés sont le sujet du *sensus fidelium*, la voix vivante du peuple de Dieu. En même temps, pour participer pleinement à l'acte de discernement, il est important que les baptisés entendent la voix d'autres personnes dans leur contexte local, y compris des personnes qui ont abandonné la pratique de la foi, des personnes d'autres traditions de foi, des personnes sans croyance religieuse, etc. Car, comme le déclare le Concile, "les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, surtout de ceux qui sont pauvres ou qui souffrent d'une manière quelconque, sont les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ. En effet, rien de ce qui est véritablement humain ne manque de trouver un écho dans leur cœur" (GS,1).

C'est pourquoi, alors que **tous les baptisés** sont spécifiquement appelés à prendre part au processus synodal, personne - quelle que soit son appartenance religieuse - ne devrait être exclue du partage de sa perspective et de ses expériences, dans la mesure où il veut aider l'Église sur son chemin synodal de recherche de ce qui est bon et vrai. Ceci est particulièrement vrai pour ceux qui sont les plus vulnérables ou marginalisés.

2.2 Un processus véritablement synodal : écoute, discernement et participation

Le processus synodal est d'abord et avant tout un processus spirituel. Il ne s'agit pas d'un exercice mécanique de collecte de données ou d'une série de réunions et de débats. L'écoute synodale est orientée vers le *discernement*. Elle nous demande d'apprendre et d'exercer l'art du discernement personnel et communautaire. Nous nous écoutons les uns les autres, nous écoutons notre tradition de foi et les signes des temps afin de discerner ce que Dieu nous dit à tous. Le pape François caractérise les deux objectifs interdépendants de ce processus d'écoute : " écouter Dieu, afin qu'avec lui nous puissions entendre le cri de son peuple ; écouter son peuple jusqu'à ce que nous soyons en harmonie avec la volonté à laquelle Dieu nous appelle." ⁵

Ce type de discernement n'est pas seulement un exercice ponctuel, mais finalement un mode de vie, ancré dans le Christ, suivant la direction de l'Esprit Saint, vivant pour la plus grande gloire de Dieu. Le discernement communautaire aide à construire des communautés florissantes et résilientes pour la mission de l'Église aujourd'hui. Le discernement est une grâce de Dieu, mais il requiert notre implication humaine de manière simple : prier, réfléchir, être attentif à sa disposition intérieure, s'écouter et se parler les uns aux autres de manière authentique, significative et accueillante.

L'Église nous offre plusieurs clés pour le discernement spirituel. Au sens spirituel, le discernement est l'art d'interpréter dans quelle direction les désirs du cœur nous conduisent, sans se laisser séduire par ce qui nous mène là où nous n'avons jamais voulu aller. Le discernement implique une réflexion et engage à la fois le cœur et la tête dans les décisions à prendre dans notre vie concrète pour chercher et trouver la volonté de Dieu.

⁵ FRANÇOIS, [*discourt pour la cérémonie commémorative du 50ème anniversaire de l'institution du Synode des évêques*](#) (17 Octobre 2015).

Si l'écoute est la méthode du processus synodal, et le discernement son objectif, alors la participation est le chemin. Favoriser la participation nous amène à sortir de nous-mêmes pour impliquer d'autres personnes qui ont des opinions différentes des nôtres. Écouter ceux qui ont les mêmes opinions que nous ne porte aucun fruit. Le dialogue implique de se réunir entre des opinions différentes. En effet, Dieu parle souvent par la voix de ceux que nous pouvons facilement exclure, rejeter ou mépriser. Nous devons faire un effort particulier pour écouter ceux que nous pouvons être tentés de considérer comme sans importance et ceux qui nous obligent à considérer de nouveaux points de vue susceptibles de changer notre façon de penser.

2.3 Les attitudes pour participer au Processus Synodal

En diverses occasions, le pape François a partagé [sa vision de ce à quoi ressemble concrètement la pratique de la synodalité](#). Voici des attitudes particulières qui permettent une écoute et un dialogue authentiques lors de notre participation au processus synodal.

- **Être synodal nécessite un temps de partage** : Nous sommes invités à parler avec un courage et une honnêteté authentique (parrhesia) afin d'intégrer la liberté, la vérité et la charité. Chacun peut grandir en compréhension grâce au dialogue.
- **L'humilité dans l'écoute doit correspondre au courage dans la parole** : Chacun a le droit d'être entendu, tout comme chacun a le droit de parler. Le dialogue synodal dépend du courage tant dans la parole que dans l'écoute. Il ne s'agit pas de s'engager dans un débat pour convaincre les autres. Il s'agit plutôt d'accueillir ce que les autres disent comme un moyen par lequel l'Esprit Saint peut parler pour le bien de tous (1 Corinthiens 12:7).
- **Le dialogue nous conduit à la nouveauté** : Nous devons être disposés à changer nos opinions en fonction de ce que nous avons entendu des autres.
- **L'ouverture à la conversion et au changement** : Nous pouvons souvent être résistants à ce que l'Esprit Saint essaie de nous inspirer pour entreprendre. Nous sommes appelés à abandonner les attitudes de complaisance et de confort qui nous conduisent à prendre des décisions purement sur la base de la façon dont les choses ont été faites dans le passé.
- **Les synodes sont un exercice ecclésial de discernement** : Le discernement repose sur la conviction que Dieu est à l'œuvre dans le monde et que nous sommes appelés à écouter ce que l'Esprit nous suggère.
- **Nous sommes les signes d'une Église qui écoute et qui chemine** : En écoutant, l'Église suit l'exemple de Dieu lui-même, qui écoute le cri de son peuple. Le processus synodal nous donne l'occasion de nous ouvrir à l'écoute de manière authentique, sans recourir à des réponses toutes faites ou à des jugements préformulés.
- **Laissez derrière vous les préjugés et les stéréotypes** : Nous pouvons être alourdis par nos faiblesses et nos péchés. Le premier pas vers l'écoute consiste à libérer nos esprits et nos cœurs des préjugés et des stéréotypes qui nous conduisent sur le mauvais chemin, vers l'ignorance et la division.
- **Surmonter le fléau du cléricalisme** : L'Église est le Corps du Christ rempli de différents charismes dans lesquels chaque membre a un rôle unique à jouer. Nous sommes tous interdépendants les uns des autres et nous partageons tous une égale dignité au sein du saint peuple de Dieu. À l'image du Christ, le véritable pouvoir est le service. La synodalité appelle les pasteurs à écouter attentivement le troupeau confié à leurs soins, tout comme elle appelle les laïcs à exprimer librement et honnêtement leurs opinions. Tous s'écoutent les uns les autres par amour, dans un esprit de communion et de mission commune. Ainsi, la puissance de l'Esprit Saint se manifeste de multiples façons dans et par tout le peuple de Dieu.
- **Guérissez le virus de l'autosuffisance** : Nous sommes tous dans le même bateau. Ensemble nous formons le Corps du Christ. En mettant de côté le mirage de l'autosuffisance, nous sommes capables d'apprendre les uns des autres, de cheminer ensemble, et d'être au service les uns des autres. Nous pouvons construire des ponts au-

delà des murs qui menacent parfois de nous séparer : l'âge, le sexe, la richesse, les capacités, l'éducation, etc,

- **Dépasser les idéologies** : Nous devons éviter le risque d'accorder une plus grande importance aux idées qu'à la réalité de la vie « de foi » que les gens vivent concrètement.
- **Faire naître l'espérance** : Faire ce qui est juste et vrai ne cherche pas à attirer l'attention ou à faire les gros titres, mais vise plutôt à être fidèle à Dieu et à servir son peuple. Nous sommes appelés à être des phares d'espoir et non des prophètes de malheur.
- **Les synodes sont un moment pour rêver et "passer du temps avec l'avenir"** : Nous sommes encouragés à créer une démarche locale qui inspire les gens, sans que personne ne soit exclu, pour créer une vision de l'avenir remplie de la joie de l'Évangile. Les dispositions suivantes aideront les participants (cf Christus Vivit)
 - o Un esprit d'innovation : Développer de nouvelles approches, avec créativité et une certaine audace.
 - o Être inclusif : Une Église participative et co-responsable, capable d'apprécier sa propre richesse, embrasse tous ceux que nous oublions ou ignorons souvent.
 - o Un esprit ouvert : Évitions les étiquettes idéologiques et utilisons toutes les méthodologies qui ont porté leurs fruits.
 - o L'écoute de tous et de chacun : En apprenant les uns des autres, nous pouvons mieux refléter la merveilleuse réalité aux multiples facettes que l'Église du Christ est censée être.
 - o Une compréhension du "cheminer ensemble" : Pour parcourir le chemin que Dieu appelle l'Eglise à entreprendre pour le troisième millénaire.
 - o Comprendre le concept d'une Eglise co-responsable : Pour valoriser et impliquer le rôle et la vocation uniques de chaque membre du Corps du Christ, pour le renouveau et le développement de l'Église tout entière.
 - o S'ouvrir au dialogue œcuménique et interreligieux : Rêver ensemble et cheminer les uns avec les autres à travers l'ensemble de la famille humaine.

2.4 Evitez les pièges

Comme dans tout voyage, nous devons être conscients des pièges qui pourraient entraver notre progression pendant cette période de synodalité. Voici quelques pièges à éviter afin de promouvoir la vitalité et la fécondité de la démarche synodale.

1) La tentation de vouloir nous diriger nous-mêmes au lieu de nous laisser conduire par Dieu. La synodalité n'est pas un exercice stratégique d'entreprise. Il s'agit plutôt d'un processus spirituel dirigé par le Saint-Esprit. Nous pouvons être tentés d'oublier que nous sommes des pèlerins et des serviteurs sur le chemin que Dieu a tracé pour nous et par Dieu. Nos humbles efforts d'organisation et de coordination sont au service de Dieu qui nous guide sur notre chemin. Nous sommes de l'argile dans les mains du divin Potier (Esaïe 64:8).

2) La tentation de nous concentrer sur nous-mêmes et sur nos préoccupations immédiates. La démarche synodale est une occasion de s'ouvrir, de regarder autour de nous, de voir les choses d'un autre point de vue et de s'engager dans une action missionnaire vers les périphéries. Cela nous oblige à penser à long terme. Cela signifie également élargir nos perspectives aux dimensions de l'Église entière et poser des questions telles que : Quel est le plan de Dieu pour l'Église ici et maintenant ? Comment pouvons-nous mettre en œuvre le rêve de Dieu pour l'Église au niveau local ?

3) La tentation de ne voir que les "problèmes". Les défis, les difficultés, auxquelles notre monde et notre Église sont confrontés sont nombreux. Néanmoins, se focaliser sur les problèmes ne fera que nous accabler, nous décourager et nous rendre cyniques. Nous pouvons manquer la lumière si nous nous concentrons uniquement sur l'obscurité. Au lieu de nous concentrer uniquement sur ce qui ne va pas, apprécions les endroits où le Saint-Esprit génère de la vie et voyons comment nous pouvons nous en sortir et laisser Dieu agir plus pleinement.

4) La tentation de se concentrer uniquement sur les structures. Le processus synodal appellera naturellement à un renouvellement des structures à différents niveaux de l'Église, afin de favoriser une communion plus profonde, une participation plus complète et une mission plus fructueuse. En même temps, l'expérience de la synodalité ne devrait pas se concentrer en premier lieu sur les structures, mais sur l'expérience d'un voyage ensemble pour discerner le chemin à suivre, inspiré par l'Esprit Saint. La conversion et le renouvellement des structures ne se feront que par la conversion et le renouvellement continus de tous les membres du Corps du Christ.

5) La tentation de ne pas regarder au-delà des limites visibles de l'Église. En exprimant l'Évangile dans nos vies, les laïcs, hommes et femmes, agissent comme un ferment dans le monde dans lequel nous vivons et travaillons. Un processus synodal est un temps de dialogue avec des personnes issues du monde de l'économie et de la science, de la politique et de la culture, des arts et du sport, des médias et des initiatives sociales. Ce sera un moment de réflexion sur l'écologie et la paix, les questions de vie et la migration.

Nous devons garder une plus grande vue d'ensemble pour remplir notre mission dans le monde. C'est également l'occasion d'approfondir le cheminement œcuménique avec d'autres confessions chrétiennes et d'approfondir notre compréhension d'autres traditions religieuses.

6) La tentation de perdre de vue les objectifs du processus synodal. Au fur et à mesure que nous avançons dans le parcours du Synode, nous devons veiller à ce que même si nos discussions peuvent être très variées, le processus synodal maintient l'objectif de discerner comment Dieu nous appelle à avancer ensemble. Aucun processus synodal ne résoudra toutes nos préoccupations et tous nos problèmes. La synodalité est une attitude et une approche qui consiste à aller de l'avant de manière co-responsable et ouverte à l'accueil des fruits de Dieu au fil du temps.

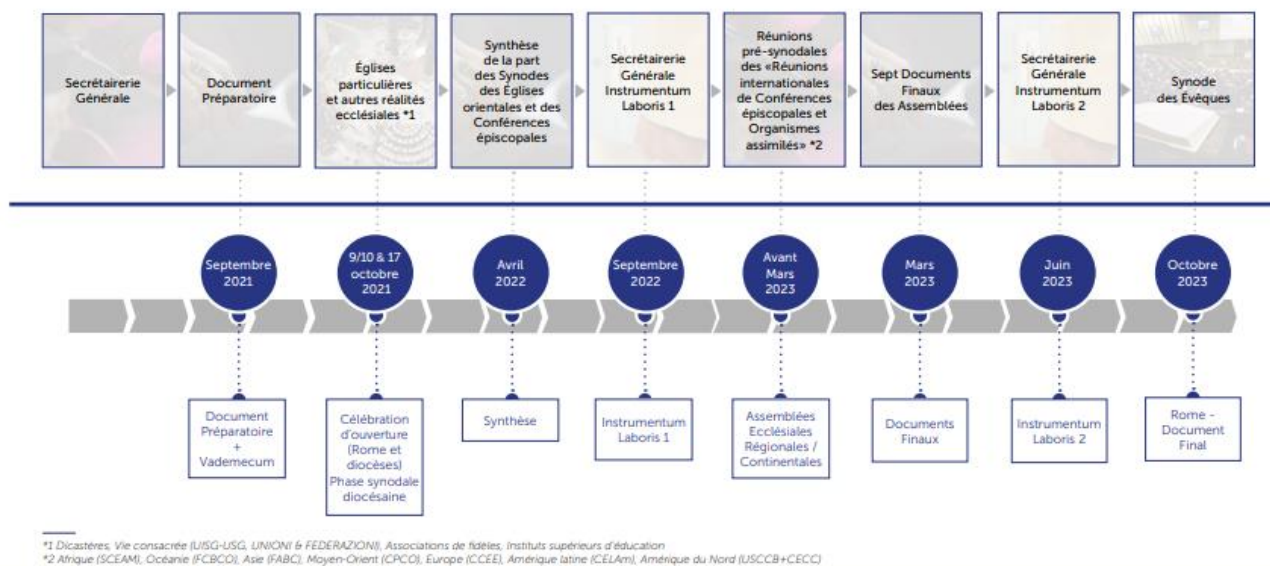
7) La tentation du conflit et de la division. " Que tous soient un " (Jean 17,21). C'est la prière ardente de Jésus au Père, demandant l'unité parmi ses disciples. L'Esprit Saint nous conduit plus profondément dans la communion avec Dieu et les uns avec les autres. Les graines de la division ne portent aucun fruit. Il est vain d'essayer d'imposer ses idées à l'ensemble du Corps par la pression ou de discréditer ceux qui pensent différemment.

8) La tentation de traiter le Synode comme une sorte de parlement. Cela confond la synodalité avec une "bataille politique" dans laquelle, pour gouverner un camp doit vaincre l'autre. Il est contraire à l'esprit de la synodalité de se mettre à dos les autres ou d'encourager les conflits qui menacent l'unité et la communion de l'Église,

9) La tentation de n'écouter que ceux qui sont déjà impliqués dans les activités de l'Église. Cette approche peut être plus facile à gérer, mais elle ignore en fin de compte une proportion importante du peuple de Dieu.

POUR UNE ÉGLISE SYNODALE : COMMUNION, PARTICIPATION ET MISSION

XVI ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SYNODE DES ÉVÊQUES



3. Le processus Synodal

Figure 1. Cette infographie présente le déroulement général de la démarche synodale. Le Secrétariat général publie le Document préparatoire et le Vademecum comme outils permettant aux Églises locales de mener à bien la phase diocésaine du Synode. Les fruits de cette phase diocésaine seront rassemblés en une synthèse pour chaque Église locale.

Ensuite, une synthèse sera formulée par les Conférences épiscopales et les Synodes des Églises orientales, sur la base des synthèses reçues des Églises locales. D'autres organismes ecclésiaux recevront également ce Vademecum et ce questionnaire (voir partie 5 pour participer à la consultation) et pourront élaborer leur propre synthèse. Il s'agit notamment des Dicastères de la Curie romaine, l'Union des Supérieurs Généraux et l'Union Internationale des Supérieurs Généraux (USG et UISG), d'autres Unions et Fédérations de la vie consacrée, les mouvements internationaux de laïcs, les Universités et les facultés de théologie.

Le Secrétariat général formulera la première édition de l'Instrumentum Laboris (document de travail) sur la base des synthèses reçues des conférences épiscopales, des synodes des Églises orientales et des autres organismes ecclésiaux mentionnés par *Episcopalis Communio*.

Ce premier Instrumentum Laboris sera ensuite discuté lors des réunions continentales (cf. partie 3.3 ci-dessous). Sur la base des documents produits au niveau continental, une deuxième édition de l'Instrumentum Laboris sera élaborée à l'usage de l'Assemblée du Synode

de Bologne, de l'Assemblée du Synode des Évêques en octobre 2023 (Secrétariat Général du Synode des Évêques).

3.1 La phase diocésaine

Une grande partie de la richesse de cette phase d'écoute proviendra des discussions entre paroisses, mouvements laïcs, écoles et universités, congrégations religieuses, les communautés chrétiennes de quartier, l'action sociale, les mouvements œcuméniques et interreligieux, et d'autres groupes. Les évêques initient le processus, il est donc probable que la participation au niveau diocésain sera coordonnée par les canaux de communication réguliers de l'évêque diocésain.

Les paroisses dotées d'un conseil pastoral paroissial, et les diocèses avec un Conseil pastoral diocésain, peuvent faire appel à ces organes "synodaux" existants pour organiser, faciliter et donner des conseils sur les questions de santé publique.

A condition que des efforts soient faits pour atteindre les périphéries et les voix qui sont rarement entendues. L'objectif n'est pas de submerger les diocèses et les paroisses, mais plutôt d'intégrer le processus synodal dans la vie de l'Église locale de manière créative, afin de promouvoir l'égalité des chances, une communion plus profonde, une participation plus complète et une mission plus fructueuse.

Dans cette phase d'écoute, nous encourageons les gens à se réunir, à répondre à des questions/images/scénarios stimulants, à s'écouter les uns les autres, et à fournir un retour d'information individuel et collectif, des idées, des réactions et des suggestions.

Toutefois, si les circonstances (telles que les restrictions liées à une pandémie ou la distance physique), rendent l'interaction en face à face difficile, il est possible de recourir à des groupes de discussion modérés, des activités en ligne autoguidées, des groupes de discussion, des appels téléphoniques et d'autres formes de communication sociale, ainsi que des questionnaires sur papier et en ligne. Du matériel de prière, des réflexions bibliques et de la musique sacrée, ainsi que des œuvres d'art, de la poésie, (etc...) peuvent aussi être utilisés pour stimuler la réflexion et le dialogue.

Cette phase diocésaine est une occasion pour les paroisses et les diocèses de rencontrer, d'expérimenter et de vivre ensemble le cheminement synodal, ce qui permet de découvrir ou développer les outils et les parcours synodaux les mieux adaptés à leur contexte local, qui deviendront finalement le nouveau style des Églises locales sur le chemin de la synodalité.

Ainsi, le présent Synode n'attend pas seulement des réponses susceptibles d'aider l'Assemblée du Synode des évêques qui se tiendra à Rome en octobre 2023, mais il souhaite également promouvoir et développer la pratique et l'expérience de la synodalité au cours du processus et à l'avenir, en allant de l'avant. Il existe d'excellentes ressources disponibles auprès des Églises locales qui ont déjà entrepris ce voyage, comme le Guide méthodologique pour l'Assemblée ecclésiale de l'Épiscopat latino-américain de la Conférence épiscopale d'Amérique latine et le Conseil plénier d'Australie et ses documents clés.

Nous vous encourageons à consulter ces ressources pour aider et inspirer votre travail dans votre Église locale.

3.2 Le rôle des conférences épiscopales et des synodes des Eglises orientales.

Une fois que la phase diocésaine a atteint son point culminant avec la réunion pré-synodale diocésaine et la synthèse diocésaine, les conférences épiscopales et les synodes des Églises orientales se réuniront et compileront les contributions et les commentaires qu'ils ont reçus des diocèses et des éparchies afin de formuler des synthèses qui rendent compte de manière appropriée des contributions des participants au niveau local. Les conférences épiscopales et les synodes des Églises orientales sont appelés à discerner et à assembler cette synthèse plus large par le biais d'une réunion pré-synodale qui leur est propre.

Ces synthèses serviront ensuite de base à la première édition de L'Instrumentum Laboris, qui sera publié par le Secrétariat général du le Synode des Évêques.

3.3 La phase continentale.

Ce premier Instrumentum Laboris sera le " document de travail " pour les sept réunions continentales : Afrique (SCEAM) ; Océanie (FCBCO) ; Asie (FABC) ; Moyen-Orient (CPCO) ; Amérique latine (CELAM) ; Europe (CCEE) et Amérique du Nord (USCCB et CCCB). Amérique du Nord (USCCB et CCCB).

Ces sept réunions internationales produiront à leur tour sept documents finaux qui serviront de base au deuxième Instrumentum Laboris, qui sera utilisé lors de l'Assemblée du Synode des Évêques en octobre 2023.

3.4 L'Assemblée du Synode des évêques.

Les évêques et les auditeurs se réuniront avec le Saint-Père le Pape François dans l'Assemblée du Synode des évêques à Rome en octobre 2023 pour se parler et s'écouter les uns les autres sur la base du processus synodal qui a débuté en 2003 et s'écouter les uns les autres sur la base du processus synodal qui a débuté au niveau local. L'objectif du Synode des évêques n'est pas d'éclipser le travail diocésain, de la conférence épiscopale/synode des Églises orientales et continentales, mais plutôt de discerner au niveau universel la voix de l'Esprit Saint qui a été portée dans toute l'Église.

3.5 La phase de mise en œuvre.

Puisque ce Synode vise à promouvoir un nouveau style pour vivre la communion, la participation et la mission de l'Église, la phase de mise en œuvre sera cruciale pour avancer ensemble sur le chemin de la synodalité. Cette mise en œuvre est destinée à atteindre toutes les Églises locales du monde entier, de sorte que le processus synodal ait le peuple de Dieu tout entier comme point de départ et comme point d'arrivée (EC, 7). La ou les personnes contacts au niveau diocésain et les autres personnes et organismes qui ont participé à la phase diocésaine peuvent être utiles à cet égard, notamment le Conseil pastoral diocésain, le Conseil presbytéral et les Conseils pastoraux des paroisses.

L'espoir est que l'expérience du Processus synodal donne lieu à un nouveau printemps pour l'écoute, le discernement, le dialogue et la prise de décision, afin que le Peuple de Dieu tout entier puisse mieux cheminer ensemble, les uns avec les autres et la famille humaine tout entière, sous la conduite de l'Esprit Saint.

4. Parcourir le chemin synodal dans les diocèses

4.1 Résumé de ce qui est envisagé dans la phase diocésaine.

Cette première étape du processus synodal constitue la base de toutes les autres phases qui suivent. Plus qu'une simple réponse à un questionnaire, la phase diocésaine vise à offrir au plus grand nombre une expérience véritablement synodale, d'écoute mutuelle et de marche en avant, guidées par l'Esprit Saint.

L'Esprit de Dieu, qui illumine et donne vie à ce cheminement ensemble, est le même Esprit qui est à l'œuvre dans la mission que Jésus a confiée à ses apôtres. L'Esprit Saint agit à travers toutes les générations de disciples qui écoutent la Parole de Dieu et la mettent en pratique. L'Esprit envoyé par le Christ ne se contente pas de confirmer la continuité de l'Évangile de Jésus, mais il illumine les profondeurs toujours nouvelles de la Parole de Dieu et inspire les décisions nécessaires pour soutenir le cheminement de l'Église et revigorer sa mission (cf. Jean 14,25-26 ; 15,26-27 ; 16:12-15) (PD, 16).

Le Document préparatoire présente deux "images" tirées de l'Écriture pour inspirer notre cheminement dans la construction d'une Église synodale. La première image émerge de la "scène communautaire" qui accompagne constamment le chemin de l'évangélisation, depuis le ministère de la prédication de Jésus : chacun trouve sa place, la foule, les apôtres et le Seigneur (PD, 17-21). La deuxième image se réfère à l'expérience de l'Esprit Saint dans laquelle Pierre et la communauté primitive reconnaissent le risque d'imposer des limites injustifiées au partage de la foi (DP, 22-24). (DP, 22-24). Nous vous encourageons à réfléchir à ces deux images comme une source de nourriture et d'inspiration dans le processus synodal.

L'Évangile témoigne de l'approche constante de Jésus qui consiste à tendre la main aux personnes exclues, marginalisées et oubliées. Un trait commun à tout le ministère de Jésus est que la foi émerge toujours lorsque les personnes sont valorisées : leur demande est entendue, elles sont aidées dans leur difficulté, leur disponibilité est appréciée, leur dignité est confirmée par la présence de Dieu et restaurée au sein de la communauté. Comme Pierre a été changé par son expérience avec Corneille, nous devons nous laisser transformer par ce à quoi Dieu nous invite. À travers le processus synodal, Dieu nous conduit sur le chemin commun de la conversion par ce que nous vivons les uns avec les autres. Dieu nous atteint à travers les autres et il atteint les autres à travers nous, souvent de manière surprenante.

Pour ce faire, il est nécessaire de faire des efforts importants pour impliquer le plus grand nombre de personnes possible de manière significative. Il s'agit de la première responsabilité de la ou des personnes de contact diocésaines, nommées pour guider et animer la phase diocésaine du processus synodal. Une contribution superficielle ou scénarisée qui ne représentent pas de manière précise et riche l'expérience du peuple ne sera pas utile, ni celle qui n'exprime pas toute la gamme et la diversité des expériences.

Dans ce sens, la phase diocésaine devrait commencer par trouver les moyens les plus efficaces de réaliser la plus large participation possible. Nous devons personnellement atteindre les périphéries, ceux qui ont quitté l'Église, ceux qui pratiquent rarement ou jamais leur foi, ceux qui connaissent la pauvreté ou la marginalisation, les réfugiés, les exclus, les sans-voix, etc.

Le cœur de l'expérience synodale est l'écoute de Dieu par l'écoute mutuelle, inspirée par la Parole de Dieu. Nous nous écoutons les uns les autres afin de mieux entendre la voix de l'Esprit Saint qui parle dans notre monde d'aujourd'hui. Cela peut se dérouler au cours d'une seule rencontre, mais nous encourageons vivement la tenue de plusieurs réunions afin de permettre une atmosphère de partage plus interactive, les gens apprenant à se connaître, à

se faire confiance et à sentir qu'ils peuvent parler plus librement, ce qui en fait une expérience synodale de cheminement ensemble. En plus des aspects plus formels de la parole et de l'écoute mutuelle, il est important que les réunions se déroulent dans un climat de confiance, il est important que les rassemblements comportent également des moments informels. Les pèlerinages, les activités de groupe, les expressions artistiques, et même les pauses-café peuvent contribuer à renforcer le sens de la communauté par l'expérience du partage de la vie les uns avec les autres.

La manière dont ces réunions se déroulent dépend des circonstances locales. Plusieurs paroisses peuvent s'unir, ainsi que des ministères tels que la pastorale, la santé ou l'enseignement catholique, les communautés religieuses, les mouvements laïcs et les groupes œcuméniques.

Des questions stimulantes sont suggérées dans le questionnaire ci-dessous (partie 5) pour initier et faciliter cette expérience de partage et d'écoute. L'objectif n'est pas de répondre à toutes les questions, mais de choisir celles qui sont les plus pertinentes dans votre contexte local. Vous pouvez également poser d'autres questions, et nous vous encourageons à le faire. D'une manière générale, privilégiez les types de questions qui évoquent des histoires personnelles et des expériences de la vie réelle plutôt que doctrinales. Voir la partie 5 pour quelques exemples.

Les commentaires reçus tout au long du processus d'écoute doivent être rassemblés dans une "synthèse". Comme expliqué dans la feuille de route ci-dessous (partie 4.4), une synthèse devrait être rédigée à chaque fois qu'il y a un rassemblement dans le diocèse pour répondre aux questions posées dans ce vade-mecum (partie 5). En même temps une synthèse sera rédigée pour chaque diocèse, et finalement pour chaque conférence épiscopale. L'objectif de ces synthèses, à quelque niveau que ce soit, n'est pas de produire un résumé générique de tout ce qui a été dit ou de réaliser un exercice académique. La synthèse est plutôt un acte de discernement dans le choix et la rédaction de ce qui contribuera à la prochaine étape du processus synodal en étant envoyé au diocèse (dans le cas d'une consultation au sein du diocèse) et éventuellement à la conférence épiscopale (dans le cas d'une synthèse écrite par le diocèse). En ce sens, la synthèse ne se contente pas de rapporter les tendances communes et les points de convergence, mais elle met également en évidence les points qui frappent une corde sensible, inspirent un point de vue original, qui ont un impact sur la communauté, ou qui ouvrent un nouvel horizon. La synthèse devrait accorder une attention particulière aux voix de ceux qui ne sont pas souvent entendus et intégrer ce que l'on pourrait appeler le "rapport des minorités". Le retour d'information doit non seulement souligner les expériences positives, mais aussi mettre en lumière les expériences difficiles afin de refléter la réalité de ce qui a été écouté. Une partie de l'expérience de l'assemblée locale doit être transmise dans le retour d'information : les attitudes des participants, les joies et les défis de s'engager ensemble dans le discernement.

Le retour d'information reçu de ces rencontres locales sera ensuite compilé dans une synthèse globale au niveau diocésain. La synthèse que chaque diocèse élaborera à l'issue de ce travail d'écoute et de discernement constituera sa contribution concrète au cheminement de l'ensemble du peuple de Dieu. Elle pourra également servir de document utile pour identifier les prochaines étapes dans le cheminement de l'Église locale sur le chemin de la synodalité. Pour faciliter les phases ultérieures du processus synodal, il est important de condenser les fruits de la prière et de la réflexion en un maximum de dix pages. D'autres textes peuvent être joints à la synthèse diocésaine afin de soutenir ou d'accompagner son contenu.

La synthèse de chaque diocèse ou éparchie sera ensuite transmise aux conférences épiscopales et aux synodes des Églises orientales. À leur tour, ces organes rédigeront leur

propre synthèse avec le même esprit de discernement que celui qui est décrit ci-dessus, sur la base des synthèses diocésaines/éparchiales qu'ils auront reçues. Les conférences épiscopales et les synodes des Eglises orientales soumettront ensuite cette synthèse qu'ils auront rassemblée à la Secrétariat général du Synode des Évêques, qui composera la première édition du document de travail (*Instrumentum Laboris*) sur la réforme de l'Église sur la base de ce qui a été partagé et expérimenté au niveau local.

4.2 Le rôle de l'évêque dans le processus synodal

La synodalité n'existe pas sans l'autorité pastorale du Collège des évêques, sous la primauté du Successeur de Pierre., ainsi que l'autorité pastorale de chaque évêque diocésain dans le diocèse qui lui est confié. Le ministère des évêques est d'être pasteurs, enseignants et prêtres du culte sacré. Leur charisme de discernement les appelle à être d'authentiques gardiens, interprètes et témoins de la foi de l'Église. Dans et à partir des Eglises locales existe l'unique Église catholique (LG, 23). La plénitude du processus synodal ne peut exister réellement qu'avec la participation des Églises locales, ce qui exige l'engagement personnel de l'évêque diocésain. "En vertu de cette catholicité, chaque partie apporte ses propres dons aux autres parties et à l'ensemble de l'Église, de sorte que le tout et chacun des membres de l'Église sont unis dans un même élan, afin que le tout et chacune des parties sont renforcés par le partage commun de toutes les choses et par l'engagement commun de tous les membres de l'Église et par l'effort commun pour atteindre la plénitude dans l'unité" (LG, 13). La diversité des Eglises locales, leur contexte et leur culture apportent des dons différents à l'ensemble, enrichissant ainsi le Corps du Christ tout entier. Ceci est clé pour comprendre le chemin de l'Église vers la synodalité.

Par conséquent, le rôle principal de l'évêque diocésain dans ce processus synodal est de faciliter l'expérience synodale de tout le peuple de Dieu sur le chemin vers une Église plus synodale. L'évêque diocésain tient un rôle clé dans l'écoute du peuple de Dieu dans son Église diocésaine. Sous l'inspiration de l'Esprit Saint, l'évêque peut discerner les processus les plus fructueux pour écouter le peuple de Dieu dans son diocèse, sur le chemin de la synodalité entreprise par l'Église tout entière. Pour aider l'évêque diocésain dans cette tâche, il doit nommer la personne ou l'équipe de contact diocésaine. Ensemble, ils peuvent discerner dans la prière. L'évêque est encouragé à jouer un rôle actif dans la phase diocésaine de ce processus synodal. Sa participation devrait favoriser un dialogue ouvert au sein de la diversité du peuple de Dieu.

L'évêque peut chercher à obtenir un retour d'information et une participation partout où cela est utile dans le processus d'organisation. L'évêque est invité à communiquer avec les différents organismes, organisations et structures du diocèse, y compris le Conseil pastoral diocésain, le Conseil Pastoral Diocésain, le Conseil Presbytéral, les paroisses, les communautés religieuses, les mouvements de laïcs, les divers ministères pastoraux (comme dans les écoles et les hôpitaux), et les commissions diocésaines, afin d'encourager leur participation au processus synodal et de leur demander l'aide nécessaire et de solliciter leur aide le cas échéant. Sous l'autorité de l'évêque, la ou les personnes de contact diocésaines peuvent communiquer directement avec les coordinateurs dans les paroisses et autres communautés locales pour préparer et faciliter le processus de consultation.

En même temps, l'évêque peut s'assurer que les ressources appropriées sont mises en place, y compris les ressources financières, logistiques, techniques et humaines. L'évêque a également pour rôle d'encourager la participation de divers groupes et des individus afin que le processus synodal soit un véritable effort de collaboration, s'appuyant sur la large participation des fidèles et atteignant toute la diversité du peuple de Dieu : prêtres, diacres, hommes et femmes consacrés et laïcs. Les structures diocésaines qui visent déjà à l'exercice

de la synodalité peuvent être un soutien essentiel à cet égard, en particulier le Conseil pastoral diocésain, le Conseil presbytéral, les Conseils pastoraux paroissiaux, etc.

On peut créer une lettre personnelle ou même une vidéo dans laquelle l'évêque invite et encourage toutes les personnes du diocèse à participer au processus d'écoute, de dialogue et de consultation. Il est recommandé que la phase diocésaine du processus synodal s'ouvre et se termine par une célébration liturgique, que l'évêque puisse présider.

Au cours du processus de consultation, le rôle clé de l'évêque est d'écouter. Bien que l'engagement personnel de l'évêque diocésain dans le processus d'écoute peut prendre de nombreuses formes, il est encouragé à prendre part et à être attentif à la voix des fidèles. Outre la participation à des sessions d'écoute locales dans le diocèse, l'évêque peut, s'il le souhaite, convoquer des rencontres ad hoc avec de petites communautés., s'il le souhaite, en invitant des représentants d'un échantillon représentatif du diocèse, en particulier ceux qui se trouvent à l'extérieur. En outre, il peut également écouter en examinant les réactions recueillies lors des consultations, en discernant ce que l'Esprit Saint dit à travers les gens. Sur une base régulière, l'évêque doit rencontrer la ou les personnes de contact du diocèse pour faire le point sur l'avancement de la consultation et aborder les difficultés éventuelles. Il faut veiller à ce que la présence de l'évêque et du clergé n'ait pas pour l'effet involontaire d'étouffer la contribution authentique et sans entrave des fidèles, en particulier dans des circonstances où il y a eu un scandale, ou simplement en raison d'une considération culturelle.

Enfin, l'évêque convoque une réunion pré-synodale diocésaine pour clore la phase diocésaine et travaille avec la ou les personnes de contact diocésaines pour l'organiser. Cette réunion doit rechercher une large représentation de l'ensemble du diocèse, dans le but de se réunir pour prier, écouter, réfléchir et discerner la voie synodale sur laquelle la volonté de Dieu se manifeste et appelle le diocèse tout entier. L'évêque peut ensuite examiner la synthèse diocésaine en collaboration avec la (les) personne(s) de contact diocésaine(s) avant qu'elle ne soit soumise à la conférence épiscopale. Il est très important de noter que la synthèse diocésaine n'a pas pour but de refléter positivement ou négativement sur l'évêque diocésain. Au contraire, la synthèse diocésaine devrait être un rapport honnête de tout ce qui a été partagé pendant la phase diocésaine du processus synodal, représentant la variété des points de vue et des perspectives du peuple de Dieu.

Il est compréhensible que le lancement de ce processus de consultation suscite toute une série de sentiments chez les responsables pastoraux, allant de l'excitation et de la joie à l'anxiété, la peur, l'incertitude, voire le scepticisme. De telles réactions nuancées font souvent partie du parcours synodal. Les évêques peuvent reconnaître le mélange de réactions qui se produit dans le diocèse, tout en encourageant l'ouverture à l'Esprit Saint qui travaille souvent de manière surprenante et rafraîchissante. En tant que bon berger pour son troupeau, l'évêque est appelé à aller devant le peuple de Dieu, à se tenir au milieu de lui et à le suivre, en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté ou ne se perde.

4.3 Le rôle des prêtres et des diacres dans le processus synodal

Le ministère des prêtres et des diacres a deux points de référence essentiels : d'une part, l'évêque diocésain et, d'autre part, les personnes qui lui sont confiées. Ainsi, le clergé présent dans l'Église locale constitue un point de connexion utile entre l'évêque et ceux qu'ils servent. Les prêtres et les diacres jouent un rôle clé dans le cheminement du peuple de Dieu, uni à l'évêque et au service des fidèles. Ils sont capables de communiquer avec le peuple au nom

de l'évêque, et ils sont aussi capables de communiquer du peuple vers le peuple et ils sont également capables de communiquer du peuple vers l'évêque. Ils sont des agents de communion et d'unité dans la construction du Corps du Christ, en aidant les fidèles à cheminer ensemble, en avançant les uns avec les autres au sein de l'Église. Les membres du clergé sont également les hérauts du renouveau, attentifs aux besoins évolutifs de leur troupeau, et ils indiquent la voie à suivre. Enfin, ce sont des hommes de prière qui promeuvent une expérience véritablement spirituelle de la synodalité, de sorte que ses membres puissent se sentir à l'aise dans leur travail et vivent une expérience authentiquement spirituelle de la synodalité, afin que le Peuple de Dieu puisse être plus attentif à l'Esprit Saint et écouter ensemble le message de l'Esprit Saint et écouter ensemble la volonté de Dieu.

En ce sens, les prêtres et les diacres ont un rôle crucial à jouer pour accompagner l'ensemble du peuple de Dieu sur le chemin de la synodalité. Leurs efforts pour promouvoir et mettre en pratique une manière plus synodale d'être l'Église du Christ, sont d'une importance vitale. Les prêtres et les diacres peuvent sensibiliser sur la nature synodale de l'Église et sur la signification de la synodalité dans les paroisses, les ministères et les mouvements qu'ils servent. Les prêtres et les diacres sont également appelés à soutenir, encourager, promouvoir et permettre le déroulement de la phase diocésaine du processus synodal dans l'Église locale. Ils le font par l'intermédiaire des organismes participatifs déjà établis dans le diocèse, tels que le Conseil pastoral diocésain, le Conseil presbytéral et les Conseils pastoraux paroissiaux. L'implication des organes "synodaux" des Églises locales est spécifiquement demandée, en particulier le Conseil presbytéral et le Conseil Pastoral (PD, 31). Sur le chemin de la synodalité de l'Église, ces organes de participation au niveau diocésain "peuvent s'avérer fondamentaux, et à partir de là une Église synodale peut commencer à émerger" (CE, 7).

En même temps, les prêtres et les diacres peuvent trouver des façons nouvelles et créatives pour favoriser une expérience authentiquement synodale parmi les fidèles laïcs dans Le rôle des prêtres et des diacres dans le processus synodal en relation avec les initiatives de l'évêque diocésain et de la (des) personne(s) de contact désignée(s). Il convient de noter que la consultation entreprise dans le cadre de la phase diocésaine du processus est coordonnée par l'évêque diocésain et adressée "aux prêtres, aux diacres et aux fidèles laïcs de leurs Églises locales, chacun individuellement et en associations, sans négliger la précieuse contribution que peuvent offrir les hommes et les femmes. (CE, 7)

Le Document préparatoire nous dit que dans le ministère de Jésus, "L'élection des apôtres n'est pas le privilège d'une position exclusive de pouvoir et de séparation, mais la grâce d'un ministère inclusif de bénédiction et de communion; Grâce au don de l'Esprit du Seigneur ressuscité, ils doivent garder la place de Jésus, sans le remplacer, ne pas mettre de filtres sur sa présence, mais faciliter sa rencontre" (PD 19). Il en va de même pour tout le clergé, doté des dons et des charismes sacrés reçus lors de l'ordination ont un rôle essentiel à jouer pour que cette expérience synodale soit une rencontre authentique avec le Christ ressuscité, fondée sur la prière, nourrie par la célébration de l'Eucharistie et inspirée par l'écoute de la Parole de Dieu.

4.4 La feuille de route (exemples d'étapes pour la phase diocésaine)

Les tâches liées à la réalisation de la phase d'écoute et de dialogue dans chaque diocèse varient en fonction des facteurs locaux, mais l'approche générale comprendra les étapes suivantes :

1. Nomination de la (des) personne(s) de contact diocésaine(s)

Chaque diocèse devrait choisir une ou deux personnes pour servir de personne(s) contact. L'annexe A fournit des détails sur les responsabilités et les qualités souhaitées de ces personnes de contact. Idéalement, deux co-responsables sont nommés comme modèle de coresponsabilité. S'il y a plus d'une personne de contact diocésaine, il est recommandé de nommer au moins une femme et un homme. Il peut s'agir de postes bénévoles ou rémunérés, qui peuvent être assumés par une ou plusieurs personnes travaillant déjà dans le diocèse. Les personnes de contact peuvent être des prêtres, des religieux ou des laïcs. Les diocèses peuvent réfléchir

sur le rôle possible de la ou des personnes de contact diocésaines pour continuer à servir le chemin de la synodalité dans le diocèse jusqu'en octobre 2023 et au-delà.

2. Mise en place d'une équipe synodale diocésaine

La ou les personnes de contact diocésaines devront probablement travailler avec la collaboration d'une équipe de base, qui peut être constituée soit par un processus ouvert de personnes exprimant leur intérêt, ou par nomination de l'évêque diocésain. Les membres de l'équipe synodale diocésaine sont susceptibles de comprendre des représentants des paroisses, des mouvements, des ministères diocésains et des religieux. Les membres de l'équipe synodale diocésaine sont susceptibles de comprendre des représentants des paroisses, des mouvements, des ministères diocésains et des religieux.

3. Discerner la voie à suivre pour votre diocèse

Le document préparatoire et le vade-mecum fournissent des informations sur le synode actuel et offrent des directives pour organiser le processus de consultation. Ces documents doivent être appliqués différemment en fonction des contextes, selon des réalités et des défis actuels de l'Église locale et de la société, ainsi que de tout synode concomitant ou récent. Une réflexion priante peut être menée à partir de ces documents afin de discerner les domaines clés sur lesquels le diocèse doit se concentrer.

4. Planification du processus participatif

Chaque diocèse doit viser la participation la plus large possible, en impliquant une variété de plateformes. Il peut s'agir de réunions au niveau des paroisses, de rassemblements des groupes scolaires, des associations locales, des plates-formes en ligne, des groupes linguistiques des groupes linguistiques spéciaux, et des moyens appropriés pour atteindre ceux qui ont été éloignés de l'Église. L'idéal serait que les différents groupes aient la possibilité de s'écouter les uns les autres. Les ressources nécessaires au processus de consultation doivent être identifiées et mises à disposition, y compris un budget global, des installations physiques et des plateformes en ligne. La solidarité peut être organisée entre diocèses pour fournir une aide financière et des ressources humaines si nécessaire.

5. Préparer les coordinateurs de groupe pour les réunions de consultation synodale

L'équipe synodale diocésaine peut travailler par le biais de coordinateurs pour réaliser la réunion de consultation synodale dans tout le diocèse. Par exemple, la consultation synodale dans une paroisse peut être supervisée par un coordinateur dans cette paroisse, en collaboration avec une équipe paroissiale. Tous les coordinateurs devront être informés sur l'esprit, les objectifs et les attendus du processus synodal, et devraient avoir accès aux

ressources pertinentes, y compris le présent vade-mecum et le site Web du Synode. Les coordinateurs pourront alors discerner et planifier les processus les plus appropriés pour leurs groupes particuliers, en communication avec l'équipe synodale diocésaine.

6. Organiser un atelier d'orientation pour l'équipe synodale diocésaine et les coordinateurs locaux

Étant donné que le niveau de compréhension et d'expérience en matière de synodalité diffère probablement d'un diocèse à l'autre, des ateliers de formation peuvent être proposés pour donner aux gens une orientation sur la synodalité et les doter des compétences de base pour les processus synodaux. Ces compétences comprennent la tenue de réunions de consultation synodale et cette formation de base est en soi un résultat précieux du processus synodal actuel. L'annexe B donne un aperçu du déroulement d'une réunion typique de consultation synodale. Le plus important est l'adoption de méthodes appropriées qui facilitent l'écoute attentive, le partage authentique et un discernement spirituel commun. D'autres ressources sont disponibles sur le site du Synode.

7. Communiquer à tous

Pour sensibiliser et encourager la participation, une large publicité sur le Synode peut être faite pour communiquer la signification et les objectifs du Synode et comment les gens peuvent y participer. Quelques exemples de supports publicitaires sont fournis sur le site web.

8. Mise en œuvre, suivi et orientation du processus de consultation synodale

Une fois prêt, le processus de consultation synodale commence. Le cœur de cette étape est constitué par les réunions de consultation synodale qui ont lieu dans tout le diocèse. Une célébration liturgique diocésaine peut être organisée pour ouvrir la phase de consultation synodale et invoquer l'Esprit Saint pour guider le processus. Tout au long de la phase diocésaine, la ou les personnes ressource(s) du diocèse doivent rester en contact régulièrement avec les coordinateurs de groupe des réunions de consultation synodale dans tous les diocèses afin de suivre les progrès, de fournir un soutien si nécessaire et de faciliter l'échange d'idées, de meilleures pratiques et de nouveaux commentaires. Une date devrait être spécifiée pour la soumission du retour de la consultation, qui peut suivre les lignes directrices pour la synthèse diocésaine telles que décrites ci-dessous.

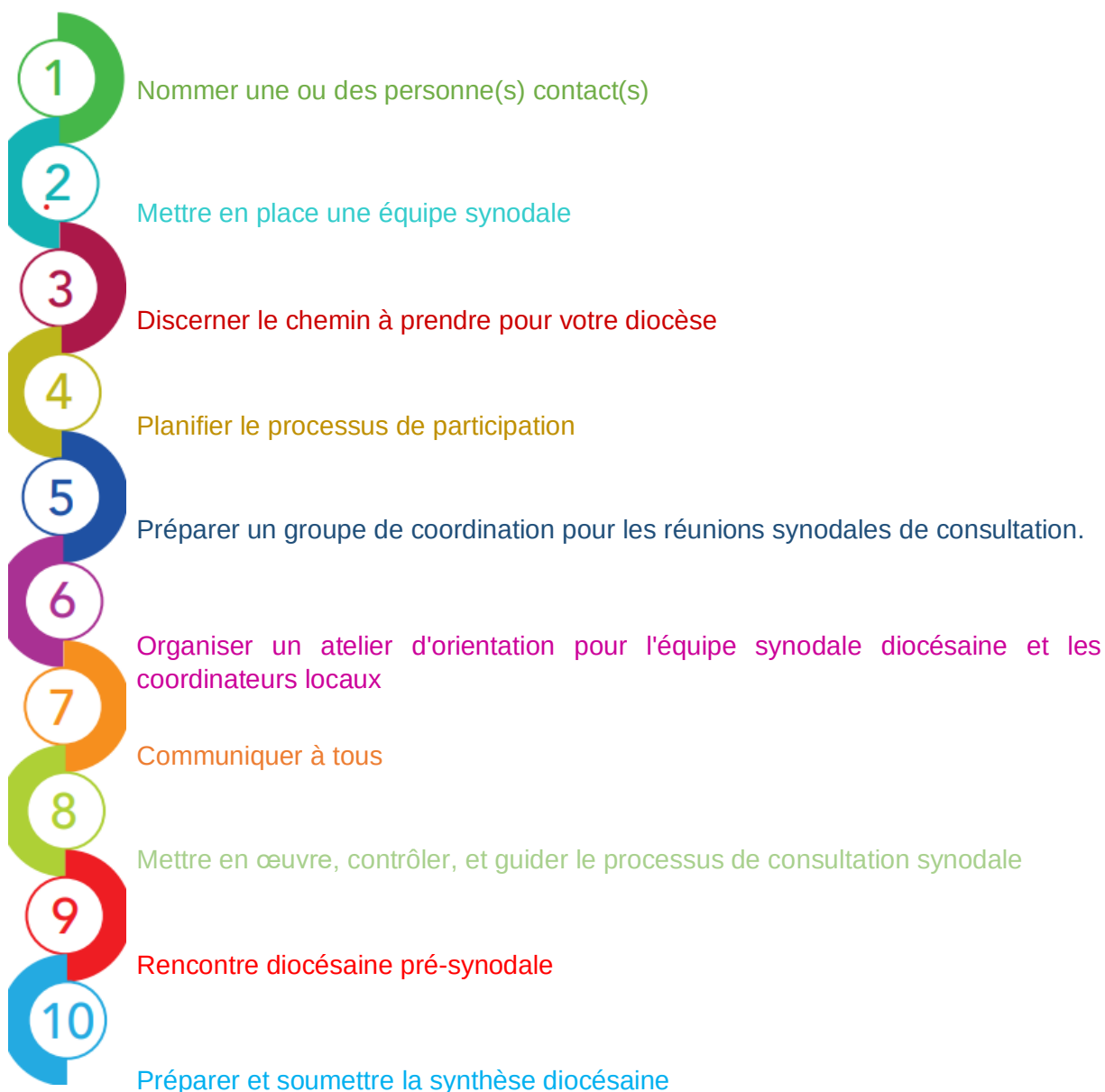
9. Réunion pré-synodale diocésaine

Il est fortement recommandé que le processus de consultation dans le diocèse s'achève par une réunion pré-synodale diocésaine qui inclut une célébration liturgique. Une large représentation de l'ensemble du diocèse devrait être invitée à y prendre part dans le but d'aboutir à un consensus sur la question, dans le but de se réunir pour prier, écouter, réfléchir et discerner le chemin synodal à suivre sur lequel l'Esprit de Dieu appelle le diocèse tout entier. L'annexe C propose des suggestions pour l'organisation de cette réunion.

10. Préparer et soumettre la synthèse diocésaine

Enfin, une synthèse diocésaine doit être préparée sur la base de tous les commentaires recueillis dans tout le diocèse, ainsi que sur la base de l'expérience acquise au cours des années précédentes. L'annexe D propose un plan. Ce document doit être soumis à la conférence épiscopale à une date précise. Une fois finalisée, la synthèse doit être communiquée au public du diocèse. La ou les personne(s) de contact diocésaine(s) doivent

rester en poste tout au long du processus du Synode, au moins jusqu'à l'Assemblée du Synode des évêques en octobre 2023, et leur rôle peut se poursuivre au-delà de cette date. Au cours des phases successives du présent Synode, ils seront un point de liaison pour les conférences épiscopales et les rassemblements continentaux, et peuvent aider le diocèse à rester dans le processus synodal. Si nécessaire, ils peuvent également assurer une transition en douceur vers la mise en œuvre de toute suggestion soulevée lors de la consultation dans le diocèse. Après tout, ce processus synodal n'est pas la fin mais un nouveau départ.



4.5 Les ingrédients de base d'une expérience synodale

Les étapes énumérées ci-dessus dans la partie 4.4 doivent être utilisées comme lignes directrices. En fin de compte, la phase diocésaine implique des "ingrédients" similaires à ceux

de l'Assemblée du Synode des Évêques, comme celle qui aura lieu à Rome en octobre 2023. Ces éléments sont : une célébration liturgique pour commencer, le rassemblement en grande assemblée, des réunions en petits groupes, des moments de silence et de prière, des conversations informelles, des expériences partagées (comme le pèlerinage), des expressions artistiques et des expériences avec les personnes vulnérables comme les personnes handicapées et les personnes âgées), et une célébration liturgique pour conclure. Ces ingrédients de base de la synodalité peuvent être facilement adaptés à votre situation locale pour favoriser une expérience synodale fructueuse dans votre Église locale, en gardant à l'esprit les principes, les attitudes et les pièges décrits ci-dessus, dans la partie 2.

5. Des ressources pour organiser le processus synodal

5.1 Méthodologie pour le processus synodal diocésain

Chaque diocèse peut discerner les moyens les plus propices pour permettre à sa population de vivre une expérience synodale guidée par l'Esprit, en accordant une attention particulière à ceux dont la voix n'a pas été entendue par le passé. Vous trouverez des conseils et des ressources sur la manière de procéder sur le site web du Synode.

Comme mentionné ci-dessus, les individus et les groupes sont encouragés à participer au processus synodal par le biais de leur Église locale. Cependant, il est également possible pour les individus et les groupes de contribuer directement au Secrétariat général du Synode des évêques (CE, 6).

Au sein de chaque Église locale, les rassemblements devraient être organisés de manière à promouvoir l'expérience synodale la plus fructueuse dans le contexte local. Idéalement, plus d'une de ces "réunions de consultation synodale" serait organisée pour le même groupe de participants afin qu'ils puissent approfondir et enrichir le dialogue. Il est également possible d'organiser de nouveaux regroupements afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'écouter et de dialoguer, d'écouter et de s'engager avec une plus grande diversité de points de vue et d'expériences.

Les particuliers peuvent également faire part de leurs commentaires sur la consultation directement au diocèse. Pour les soumissions individuelles à la consultation, des informations et des documents adéquats doivent être distribués en temps utile afin que les opinions exprimées puissent être prises en compte dans la synthèse diocésaine.

Les expériences communales du processus synodal doivent être encouragées plutôt que les contributions individuelles, puisqu'elles manifestent mieux l'esprit synodal qui consiste à marcher ensemble. Dans ce sens, des vidéos, des vidéoconférences, des réflexions sur l'Écriture et des prières peuvent être proposées à ceux qui contribuent individuellement, afin de les unir plus étroitement à l'expérience de la synodalité.

La tenue de réunions de consultation synodale qui rassemblent plusieurs paroisses peut être un bon moyen de rassembler un éventail de personnes de différents milieux socio-économiques, ethniques, groupes d'âge, etc. Deux ou plusieurs paroisses peuvent se réunir pour planifier une série de réunions conjointes de consultation synodale. Elles peuvent axer leurs échanges sur une expérience commune pertinente, telle que les défis auxquels ils sont confrontés en tant que chrétiens, le fait d'être l'Église au milieu de la pandémie COVID-19 ou quelque chose en rapport avec leur contexte. Une équipe d'organisation inter-paroissiale peut être formée.

Nous vous encourageons également à intégrer le thème de la synodalité et ce processus de consultation synodale dans les réunions locales ou diocésaines déjà prévues, dans la mesure du possible. En ce sens, la phase diocésaine du processus synodal peut enrichir l'agenda pastoral existant pour l'année 2021-2022. 2021-2022, tout en proposant certains éléments nouveaux.

5.2 : La dimension informelle de la démarche synodale

L'écoute de l'autre s'enrichit de la connaissance de l'autre et du partage de la vie commune. Il peut être très utile de partager une activité commune avant d'entamer de se rencontrer et de dialoguer avec. Parmi les exemples d'activités pouvant être réalisées ensemble, cela peut être : un pèlerinage, une action sociale ou caritative, ou tout simplement le partage d'un repas en commun. Outre le fait de développer la confiance mutuelle entre les participants, cela pourrait également favoriser la participation de personnes plus attirées par l'action pratique plutôt que la discussion intellectuelle.

Cette approche suit l'exemple de Jésus qui rassemblait ses disciples pour partager un repas, marcher ensemble ou simplement passer du temps ensemble. Il peut être important de prévoir un temps suffisant et un espace approprié pour que les participants puissent partager nourriture et boisson, ce qui prolonge ainsi l'expérience mutuelle de la discussion spontanée. Cela peut ouvrir la porte à une participation plus fructueuse des personnes qui se sentent moins à l'aise dans les réunions formelles ainsi que de donner des occasions de clarifier les choses plus librement.

La participation à des activités physiques, culturelles, sociales et caritatives peut contribuer à construire la communion entre les participants, à renouveler l'Église par de nouvelles expériences de fraternité avec les autres.

5.3 La question principale de la consultation

Ce Synode pose la question fondamentale suivante : Une Église synodale, en annonçant l'Évangile, "fait route ensemble". Comment ce "cheminement ensemble" se passe-t-il aujourd'hui dans votre Église locale ? Quelles étapes l'Esprit nous invite-t-il à prendre pour grandir dans notre "cheminement commun" ? (PD, 26)

En répondant à cette question, nous sommes invités à :

- Nous souvenir de nos expériences : Quelles expériences de notre Église locale cette question nous rappelle-t-elle ?
- Relire ces expériences de manière plus approfondie : Quelles joies ont-elles procuré ?
- Quelles difficultés et quels obstacles ont-ils rencontrés ? Quelles blessures ont-elles révélé ? Quelles intuitions ont-elles suscitées ?
- Cueillez les fruits pour les partager : Où, dans ces expériences, la voix du Saint-Esprit résonne-t-elle dans ces expériences ? Qu'est-ce que l'Esprit nous demande ? Quels sont les points à confirmer, les perspectives de changement, les étapes à franchir ? Où enregistrons-nous un consensus ? Quels sont les chemins qui s'ouvrent pour notre Église locale ?

Pour aider les gens à explorer cette question fondamentale, les thèmes suivants mettent en évidence des aspects significatifs de la "synodalité vécue" (DP, 30). Les thèmes suivants mettent en évidence des aspects significatifs de la "synodalité vécue" (DP, 30). En répondant

à ces questions, c'est très aidant de se remémorer cela "le cheminement ensemble" se produit de deux manières profondément interconnectées. Premièrement, nous cheminons d'abord, les uns avec les autres en tant que peuple de Dieu. Ensuite, nous faisons route ensemble en tant que peuple de Dieu, avec la famille humaine tout entière. Ces deux perspectives s'enrichissent l'une et l'autre et sont utiles à notre discernement commun en vue d'une communion plus profonde et une mission plus fructueuse.

Les questions qui accompagnent chacun des dix thèmes suivants peuvent être utilisées comme point de départ ou comme guide utile. Votre conversation et votre dialogue ne doivent pas nécessairement se limiter à ces questions :

1. COMPAGNONS DE ROUTE

Dans l'Église et dans la société, nous sommes côte à côte sur la même route. Dans notre Église locale, qui sont ceux qui "marchent ensemble" ? Qui sont ceux qui semblent plus éloignés ? Comment sommes-nous appelés à grandir en tant que compagnons ? Quels groupes ou individus sont laissés en marge ?

2. L'ÉCOUTE

L'écoute est la première étape, mais elle exige une ouverture d'esprit et de cœur, sans préjugés. Comment Dieu nous parle-t-il à travers des voix que nous ignorons parfois ? Comment les laïcs sont-ils écoutés, en particulier les femmes et les jeunes ? Qu'est-ce qui facilite ou inhibe notre écoute ? Dans quelle mesure écoutons-nous ceux qui se trouvent aux périphéries ? Comment la contribution des hommes et des femmes consacrés est-elle intégrée ? Quelles sont les limites de notre capacité d'écoute, en particulier de celle de ceux qui ont des opinions différentes des nôtres ? Quel espace y a-t-il pour la voix des minorités, en particulier des personnes qui connaissent la pauvreté, la marginalisation ou l'exclusion sociale ?

3. PRENDRE LA PAROLE

Tous sont invités à parler avec courage et en toute liberté, en vérité et charité. Qu'est-ce qui permet ou empêche de prendre la parole avec courage et de manière responsable dans notre Église locale et dans la société ? Quand et comment parvenons-nous à dire ce qui est important pour nous ? Comment fonctionne la relation avec les médias locaux (pas seulement les médias catholiques) ? Qui parle au nom de la communauté chrétienne, et comment sont-ils choisis ?

4. CÉLÉBRATION

"Marcher ensemble" n'est possible que si cela se fonde sur l'écoute commune de la Parole et sur la célébration de l'Eucharistie. Comment la prière et les célébrations liturgiques inspirent-elles et orientent-elles réellement notre vie commune et notre mission dans notre communauté ? Comment inspirent-elles les décisions les plus importantes ? Comment favorisons-nous la participation active de tous les fidèles à la liturgie ? Quelle place est accordée à la participation aux ministères de lecteur et d'acolyte ?

5. PARTAGER LA RESPONSABILITÉ DE NOTRE MISSION COMMUNE

La synodalité est au service de la mission de l'Église, à laquelle tous les membres sont appelés à participer. Puisque nous sommes tous des disciples missionnaires, comment chaque baptisé est-il appelé à participer à la mission de l'Église ? Qu'est-ce qui empêche les baptisés d'être actifs dans la mission ? Quels sont domaines de la mission que nous négligeons ? Comment la communauté soutient-elle ses membres qui servent la société de diverses manières (engagement social et politique, recherche scientifique, éducation, promotion de la justice sociale, protection des droits de l'homme, protection de l'environnement, etc.) Comment l'Église aide-t-elle ces membres à vivre leur service envers la société de manière missionnaire ? Comment est fait le discernement sur les choix missionnaires et par qui ?

6. LE DIALOGUE DANS L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

Le dialogue exige de la persévérance et de la patience, mais il permet aussi une compréhension mutuelle. Dans quelle mesure les différents peuples de notre communauté se réunissent-ils pour dialoguer ? Quels sont les lieux et les moyens de dialogue au sein de notre Église locale ? Comment favorisons-nous la collaboration avec les diocèses voisins, les communautés religieuses de la région, les associations et mouvements de laïcs, etc. Comment sont abordées les divergences de vision, les conflits et les difficultés ? Quels sont les problèmes particuliers de l'Église et de la société auxquels nous devrions faire plus d'attention ? Quelles sont les expériences de dialogue et de collaboration que nous avons avec les croyants d'autres religions et avec ceux qui n'ont pas d'affiliation religieuse ? Comment l'Église dialogue-t-elle avec les autres secteurs de la société et apprend-elle d'eux : les sphères de la politique, de l'économie, de la culture, de la société civile et des personnes qui vivent dans la pauvreté ?

7. ÉCUMÉNISME

Le dialogue entre les chrétiens de différentes confessions, unis par un seul baptême, occupe une place particulière dans le programme dans le parcours synodal. Quelles sont les relations que notre communauté ecclésiale a avec les membres d'autres traditions chrétiennes et d'autres dénominations chrétiennes ? Que partageons-nous et comment cheminons-nous ensemble ? Quels fruits avons-nous tirés de notre cheminement ensemble ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Comment pouvons-nous faire le prochain pas pour avancer les uns avec les autres ?

8. AUTORITÉ ET PARTICIPATION

Une Église synodale est une Église participative et coresponsable. Comment notre communauté ecclésiale identifie-t-elle les objectifs à poursuivre, la manière de les atteindre et les mesures à prendre ? Comment s'exerce l'autorité ou la gouvernance au sein de notre Église locale ? Comment le travail d'équipe et la coresponsabilité sont-ils mis en pratique ?

Comment les évaluations sont-elles menées et par qui ? Comment sont promus les ministères laïcs et la responsabilité des laïcs ? Avons-nous eu des expériences fructueuses de synodalité au niveau local ? Comment les organes synodaux fonctionnent-ils au niveau de l'Eglise locale (Conseils pastoraux dans les paroisses et les diocèses, Conseil presbytéral, etc.) ? Comment pouvons-

nous favoriser une approche plus synodale dans notre participation et notre leadership ?

9. DISCERNER ET DÉCIDER

Dans un style synodal, nous prenons des décisions en discernant ce que l'Esprit Saint dit à travers toute notre communauté. Quelles méthodes et quels processus utilisons-nous pour prendre des décisions ? Comment peuvent-ils être améliorés ? Comment pouvons-nous promouvoir la participation à la prise de décision au sein des structures hiérarchiques ? Est-ce que nos méthodes de prise de décision nous aident à écouter l'ensemble du peuple de Dieu ? Quelle est la relation entre la consultation et la prise de décision, et comment les mettons-nous en pratique ? Quels outils et procédures utilisons-nous pour promouvoir la transparence et la responsabilité ? Comment pouvons-nous progresser dans le discernement spirituel communautaire ?

10. SE FORMER DANS LA SYNODALITÉ

La synodalité implique la réceptivité au changement, la formation et l'apprentissage continu. Comment notre communauté ecclésiale forme-t-elle les gens pour qu'ils soient plus aptes à " marcher ensemble ", à s'écouter les uns les autres, à participer à la mission et à se former, à s'écouter les uns les autres ? Quelle formation est offerte pour favoriser le discernement et l'exercice de l'autorité d'une manière synodale ?

Le site web du Synode fournit des suggestions sur la façon de poser ces questions à divers groupes de personnes, de manière simple et efficace. Chaque diocèse, paroisse ou groupe ecclésial ne devrait pas chercher à couvrir toutes les questions, mais plutôt à discerner et à se concentrer sur les aspects de la vie synodale les plus pertinents dans son contexte.

Les participants sont encouragés à partager avec honnêteté et franchise leurs expériences de la vie réelle, et à réfléchir à ensemble à ce que l'Esprit Saint pourrait révéler à travers ce qu'ils partagent les uns avec les autres.

UN MOT DE GRATITUDE

Un mot sincère de gratitude à tous ceux qui organisent, coordonnent et participent à cette démarche synodale. Guidés par l'Esprit Saint, nous constituons les pierres vivantes par lesquelles Dieu édifie l'Église qu'il désire pour le troisième millénaire (1 Pierre 2, 5). Que la Bienheureuse Vierge Marie, Reine des Apôtres et Mère de l'Église, intercède pour nous alors que nous cheminons ensemble sur la voie que Dieu nous a tracée. Comme au Cénacle à la Pentecôte, que sa sollicitude et son intercession maternelles nous accompagnent dans notre cheminement alors que nous construisons notre communion les uns avec les autres et que nous accomplissons notre mission dans le monde. Avec elle, nous disons ensemble, en tant que peuple de Dieu : "Qu'il m'advienne selon ta parole" (Luc 1,38).

Appendice A

Les référents de l'équipe diocésaine

Chaque diocèse devrait sélectionner une ou deux personnes susceptibles de remplir les fonctions de référents diocésains ou de co-responsables pour la phase diocésaine de la consultation synodale. Dans la mesure du possible le diocèse devrait également constituer une équipe qui travaillerait de concert avec ces personnes.

Il semble préférable, afin de refléter la nature synodale de la démarche, de favoriser la coresponsabilité plutôt que de nommer un seul référent. Nous vous encourageons donc à travailler en responsabilité avec un collègue et à collaborer avec une *équipe* : cela permettra d'apprendre les uns des autres, de partager les responsabilités et d'enrichir la créativité et la vitalité du processus synodal dans votre diocèse.

Le travail des référents ou de l'équipe diocésaine portera sur les points suivants :

- Faire le lien entre les diocèses et la Conférence des évêques (et avec leur référent ou leur équipe).
- Correspondre avec les paroisses et autres groupes ecclésiaux du diocèse dans le cadre de la consultation synodale.
- Dans le cadre du processus synodal, se mettre au service du référent principal pour l'évêque du diocèse.
- Travailler en mode synodal avec une équipe afin de comprendre comment devra se dérouler la phase diocésaine, et décider des sujets et des questions relatives à l'esprit du synode (en conformité avec ce qui a été fixé par le Secrétariat Général du Synode des évêques et par la Conférence des évêques) ; il s'agira également de déterminer comment organiser l'enregistrement, l'analyse et la synthèse des contributions envoyées au diocèse.
- Organiser des rencontres afin de promouvoir au niveau local la participation au processus synodal et inviter ainsi toutes les paroisses à prendre part à la consultation. Les paroisses pourront se regrouper afin de favoriser la communion et avancer ensemble. Les référents et l'équipe devront encourager les paroisses à travailler dans un esprit de fraternité et de coresponsabilité, et favoriser la participation active de tous les membres de leur communauté : hommes et femmes, prêtres, laïcs et consacrés, sans oublier les enfants, les jeunes, les personnes célibataires et les couples, les familles et les personnes du troisième âge. Le processus consultatif sera ainsi représentatif de la diversité du contexte social, économique, culturel, ethnique, et des diverses ressources humaines au niveau local. Cela permettra également d'encourager la participation de celles et ceux qui sont moins pratiquants, des membres des différentes sensibilités chrétiennes ou des autres traditions, et des représentants des communautés locales et de la vie civile qui n'ont pas de contact avec les paroisses.
- Suggérer aux représentants des différents ministères institués, mouvements, réalités ecclésiales et services diocésains d'envoyer leurs réponses aux questions contenues dans le

Vademecum et dans les documents qui l'accompagnent, afin de faire valoir leur point de vue et leurs centres d'intérêt. Chacun de ces groupes pourra organiser sa propre consultation, ou bien travailler avec d'autres groupes et/ou avec les paroisses du diocèse. Il s'agit donc d'intégrer au processus consultatif toutes les formes d'apostolat, cultures, communautés, initiatives, groupements œcuméniques et interreligieux du diocèse, afin de favoriser un véritable esprit synodal dans l'Église locale.

- Offrir une formation et un accompagnement (sous forme d'atelier, de webinaire, de vidéos, matériel et/ou aide personnalisée) à celles et ceux qui seront chargés d'élaborer et de faciliter le processus consultatif au niveau local (dans les paroisses, communautés, etc.) afin d'aider tous les acteurs à percevoir le sens et les caractéristiques du synode auquel ils participent. On trouvera plus d'informations sur le Vademecum ou sur le site Web du Synode.

- Déterminer les moyens concrets pour envoyer et recevoir, à l'intérieur du diocèse, les contributions au processus consultatif, et en informer les paroisses, groupes diocésains, communautés religieuses et mouvements afin de faciliter au maximum leur participation. On pourra par exemple :

- Suggérer aux paroisses et communautés de désigner leurs propres référents ou leur propre équipe, chargés d'organiser la consultation.
- Suggérer aux paroisses et aux communautés d'organiser une ou plusieurs rencontres consultatives avec les communautés locales ; ils pourront également décider d'organiser une consultation spéciale destinée à impliquer des groupes spécifiques, comme les adolescents, les jeunes professionnels, les couples mariés, les migrants et les réfugiés, les personnes dont la foi est peu active, celles et ceux qui vivent dans la pauvreté, les personnes marginalisées.
- Suggérer aux paroisses de mettre en place un moyen concret d'enregistrer toutes les consultations et avis reçus, en désignant une personne chargée du secrétariat, de l'enregistrement audio et informatique des rencontres, et de suggérer la transcription en ligne – ou par d'autres moyens – des notes prises par les participants.
- Définir un calendrier et les moyens concrets pour envoyer les contributions aux référents ou à l'équipe diocésaine.
- Encourager, après le processus consultatif, l'organisation de rencontres qui permettront à celles et ceux qui ont participé à ce processus de partager ce qui a été dit et écrit, afin d'assurer la continuité et de déterminer les étapes qui permettront d'intégrer l'esprit et le style du synode au niveau local.

- Pendant la phase de consultation, garantir la participation active et régulière de chaque paroisse et communauté en les assistant, en les encourageant, et en manifestant de la reconnaissance à l'égard de toutes les personnes impliquées.

- Rassembler rapidement les synthèses, contributions et suggestions envoyées par les intervenants locaux du processus consultatif.

- Superviser l'organisation des rencontres pré-synodales du diocèse (cf. Appendice C).

- Analyser et résumer les avis reçus afin de rédiger *une brève synthèse diocésaine* (dix pages maximum) qui sera envoyée ensuite à la Conférence des évêques à la date prévue. Cette synthèse devra être rédigée par l'équipe qui travaille avec le ou les référents diocésains et en collaboration avec l'évêque ou celui à qui il a confié cette tâche.

- Envoyer la synthèse diocésaine en temps voulu à la Conférence des évêques.

- Le ou les référents diocésains devront réunir les qualités suivantes :
 - Maturité spirituelle et foi active
 - Travailler en équipe
 - Bonne capacité de communication
 - Bonne capacité de synthèse
 - Bonne capacité d'interagir de manière efficace avec des personnes provenant de contextes culturels, générationnels et ecclésiaux différents
 - Être familiarisé avec les structures et fonctionnements diocésains
 - Posséder une certaine expérience dans le domaine de la collaboration à des initiatives ou processus diocésains
 - Humilité pour travailler en coresponsabilité et/ou en équipe, être ouverts aux suggestions et aux qualités des autres, et être prêts à adopter éventuellement de nouvelles méthodes de travail.

Le ou les référents diocésains ne seront pas nécessairement choisis parmi les membres du clergé. Si l'on choisit de travailler en coresponsabilité, il est vivement recommandé de respecter la parité homme-femme, et de veiller à ce qu'il y ait au moins un laïc.

L'équipe choisie pour collaborer avec le ou les référents diocésains devrait refléter la variété des acteurs diocésains et inclure leurs principaux responsables : hommes et femmes, laïcs, clergé et religieux consacrés de différentes cultures, représentants des différentes générations et formations qui soient le reflet des ministères institués et charismes ecclésiaux, en particulier les jeunes, les familles, les migrants, les réfugiés et les pauvres. Il serait utile que quelques membres de l'équipe aient déjà travaillé – récemment si possible – dans un processus synodal local, diocésain ou national, ou dans d'autres initiatives de ce genre.

- NB : Dans le Vademecum et dans tous les appendices ou documents, le terme « diocèse » désigne les Églises locales en général et peut être remplacé par les termes *Éparchie*, *Ordinariat*, ou tout autre organisme ecclésial équivalent.

Appendice B

Recommandations pour l'organisation d'une rencontre de consultation synodale

Les réunions de consultation synodale pourront être organisées en plusieurs groupes au sein d'une même paroisse ou bien en réunissant des personnes de plusieurs paroisses. Elles pourront également être organisées avec la collaboration d'autres organismes diocésains, religieux ou laïcs. Le schéma qui suit indique de manière générale les étapes que l'on peut parcourir :

1. Nous suggérons de commencer par former **une équipe** qui sera chargée de planifier et de suivre le déroulement du processus consultatif et des réunions au niveau local ; elle pourra également être chargée de superviser le choix des intervenants, et de définir la méthode la plus adaptée pour établir un dialogue participatif qui soit le reflet d'une véritable expérience synodale.

2. On pourra rechercher **des participants** grâce aux annonces paroissiales, réseaux sociaux, lettres d'information, etc. Grâce aux efforts des comités de quartier et des institutions d'Église locales – écoles, centres sociaux, etc... – on pourra identifier et rejoindre celles et ceux qui n'ont pas fréquenté régulièrement la communauté ecclésiale depuis un certain temps. Il serait bon de pouvoir approcher également les personnes marginalisées et toutes les personnes dont l'avis est rarement pris en considération.

3. Dans l'idéal, les participants devraient refléter la **diversité** des communautés, expériences, cultures, âges et modes de vie. Le nombre de participants par groupes dépendra des locaux disponibles et du nombre de modérateurs.

4. Le **matériel préparatoire** destiné à la prière et à la réflexion devrait être envoyé à tous les participants deux ou trois semaines avant la réunion ; il pourrait inclure : un texte court sur l'esprit synodal, la liste des principales questions débattues, quelques suggestions pour prier et discerner, voire quelques citations de l'Écriture. Il faudra également informer les participants sur la méthode qui sera suivie dans les débats synodaux. Pour que le dialogue soit vraiment fructueux, les participants devront passer du temps à se préparer personnellement à utiliser ce matériel.

5. Il conviendra que **les sujets** sur lesquels portera la réflexion synodale soit pertinents et synthétiques, car il est souvent préférable de traiter un petit nombre de sujets en profondeur plutôt qu'un grand nombre de sujets qui n'apporteraient que des réponses superficielles. La **question fondamentale** que devra examiner ce Synode est la suivante : une Église en synode doit "marcher ensemble" dans l'annonce de l'Évangile : est-ce bien le cas, aujourd'hui, dans votre Église locale ? ; qu'est-ce que l'Esprit Saint nous suggère pour mieux "marcher ensemble" ? (DP 26). Pour pouvoir répondre à ces questions, nous sommes invités à :

- Faire une *relecture de nos expériences* : qu'est-ce que cela évoque concrètement dans notre Église locale ?
- Aborder une *lecture plus approfondie* de ces expériences : quelles joies, quelles difficultés, quels obstacles ? Quelles blessures ont-elles mis à jour ? Quelles intuitions ont-elles suscité ?

- Examiner les fruits à partager : le souffle de l'Esprit s'est-il fait sentir dans ces expériences ? Que nous suggère l'Esprit Saint ? Quelles orientations convient-il de confirmer, changer, améliorer ? Quelles étapes à franchir ? Quels sont les domaines où nous avons observé un consensus ? Quelles perspectives pour notre Église locale ?

Il est souvent très intéressant que les participants puissent revenir sur le parcours de leur communauté locale : vie de foi, progression, manifestations de la présence de Dieu. Se remémorer le passé aide souvent la communauté à se construire et à se situer sur le chemin qui l'attend.

Afin d'aider les participants dans ce travail fondamental, dix sujets ont été listés pour mettre en relief les principaux aspects d'une « synodalité vécue » (DP 30). Les questions qui y sont posées peuvent être utilisées comme point de départ ou comme support afin d'enrichir la consultation ; elles se trouvent dans la 5^{ème} partie du Vademecum, mais une version plus détaillée du matériel d'accompagnement se trouve sur le site Web du Synode.

6. Il convient de s'assurer que, compte tenu de la méthode et du format choisi pour recueillir les contributions, il y ait un nombre suffisant de **modérateurs** de groupe, qui auront été convenablement préparés pour suivre ce processus. Il faudra également prévoir les personnes qui seront chargées de préparer la **synthèse** de la consultation.

7. Pendant la rencontre, on accordera une grande importance à la **prière communautaire** et à la **liturgie**. L'écoute réciproque repose sur l'écoute de la Parole de Dieu et de l'Esprit Saint. Des prières spécifiques pourront être utilisées pour demander à Dieu de guider et d'inspirer les participants afin qu'ils approfondissent l'esprit de communion entre eux ; la liturgie et la lectio divina seront, à cet effet, des instruments très utiles.

8. On veillera à utiliser une méthode adéquate pour que le **dialogue du groupe** reflète les principes de la synodalité. La méthode du "**dialogue spirituel**", par exemple, à partir de petits groupes de 6-7 personnes, facilite à la fois la participation active, l'écoute attentive, le discours réflexif et le discernement spirituel. Cette méthode se déroule sur un créneau d'une heure et en trois parties. Dans la première, les participants font part, l'un après l'autre, des fruits de leur prière personnelle sur les questions évoquées au n° 5 ci-dessus ; aucun dialogue n'est prévu lors de cette première partie : les participants écoutent attentivement chaque intervenant, et se demandent comment l'Esprit Saint est en train d'agir en eux, dans la personne qui parle et dans l'ensemble du groupe. Suit un temps de silence pour observer les motions intérieures de chacun. Dans la deuxième partie, les participants échangent sur ce qui les a interpellés dans la première partie et pendant le temps de silence qui a suivi ; un dialogue est possible mais en s'efforçant de rester concentrés. Un deuxième temps de silence vient ensuite. Dans la troisième partie les participants évoquent ce qui les a marqués personnellement et plus profondément, et font part d'éventuelles nouvelles intuitions et questions qui n'ont pas encore trouvé de réponse. Des prières spontanées d'action de grâce peuvent conclure cette phase de dialogue. De manière générale, chaque groupe devra choisir un modérateur et un secrétaire pour la prise de notes (plus de détails sur le site web du Synode).

9. Une fois que cette phase sera terminée, les participants seront invités à **relire et à partager** leur expérience au sein de leur groupe : en quoi a-t-elle consisté, les points positifs et les points négatifs, les nouveautés perçues, les apports du style synodal, la présence spirituelle et active de Dieu pendant ce temps passé ensemble ?

10. Les participants se mettront ensuite d'accord sur ce qui doit **être remonté** à l'équipe organisatrice. Les questions posées pour la synthèse diocésaine et décrites dans la 4^{ème} partie du Vademecum pourront servir de base de travail à ce travail (voir également l'appendice D).

11. Tous les participants pourront alors se réunir pour conclure cette rencontre. Un représentant de chaque groupe fera brièvement part de l'expérience recueillie. Les participants seront avertis de la phase suivante du processus synodal afin de mieux comprendre ce qu'ils peuvent apporter à toute l'Église. Il est conseillé de conclure avec une prière ou un chant d'action de grâce.

12. Les membres de l'équipe organisatrice pourront ensuite se réunir pour relire l'ensemble des remontées des groupes et préparer ainsi une synthèse des réunions. Ils communiqueront cette synthèse au(x) référent (s) diocésain(s).

13. Si certaines personnes ne peuvent pas participer, ni en présentiel ni en visio, on s'efforcera de garder le contact avec elles par sms, appels téléphoniques, transmissions radiophoniques ou tout autre moyen. Ce qui importe c'est de faire de notre mieux pour recueillir l'avis de tout le monde, en particulier des personnes marginalisées.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web du Synode des évêques.

Appendice C

Rencontre pré-synodale diocésaine

La phase diocésaine se conclura, dans chaque Église locale, par une rencontre pré-synodale diocésaine. Ce sera l'occasion, pour les fidèles du diocèse, de se réunir autour d'une célébration liturgique afin de prier ensemble, réfléchir sur leur expérience du processus synodal, écouter les remontées des rencontres diocésaines de consultation synodale, échanger sur l'état actuel de l'Église locale et sur les signes des temps, et discerner sur l'appel que l'Esprit Saint adresse au diocèse sur ce chemin synodal. Étant donné que la plus grande partie de la phase diocésaine du processus consultatif s'est déroulée au sein de communautés spécifiques de l'Église locale – paroisses ou autres groupes ou mouvements d'église – l'objectif de la rencontre pré-synodale diocésaine est de présenter un échantillon représentatif de tout le diocèse – sans oublier les groupes minoritaires et les périphéries – et de permettre ainsi aux participants de prier, écouter, réfléchir et discerner ensemble. Les conclusions de cette rencontre pré-synodale seront ensuite ajoutées aux conclusions des réunions de consultation synodale de l'ensemble du diocèse, et intégreront la synthèse diocésaine (pour de plus amples informations sur la synthèse diocésaine, voir l'appendice D).

Objectifs

- a. Compléter la phase diocésaine des consultations synodales du Peuple de Dieu.
- b. Mettre en évidence et réfléchir sur les expériences et les réalités émergentes de ce parcours synodal.
- c. Décrire, avec l'aide d'un groupe de représentants des différentes communautés diocésaines, les principaux thèmes débattus pendant la consultation diocésaine.
- d. Inviter les membres des différentes communautés (paroisses, ministères institués, mouvements, écoles, clergé, communautés religieuses, personnes marginalisées, jeunes, groupes culturels, etc.) à réfléchir sur l'expérience et les suggestions provenant du processus consultatif, afin d'intégrer leurs avis dans la synthèse des rencontres diocésaines.
- e. Écouter ce que Dieu aura ainsi dit aux fidèles du diocèse, afin de discerner sa Volonté pour l'Église locale et les chemins qu'Il invite à parcourir pour faire grandir l'esprit de communion, renforcer la collaboration des uns et des autres, et obtenir des fruits plus abondants pour la mission.
- f. Découvrir des procédures plus efficaces qui engendreront un élan et une vitalité nouvelle afin de faire émerger une Église qui avance d'un même pas, écoute la voix de chacun et ressent une responsabilité synodale commune.
- g. Élaborer une synthèse diocésaine pour transmettre ce qui a été partagé par le peuple de Dieu pendant la phase diocésaine de consultation, et contribuer ainsi au processus synodal de toute l'Église.

Participants

La désignation des participants dépendra de la situation locale du diocèse. Chaque diocèse pourra adapter les indications ci-dessous en fonction du nombre de personnes vivant sur son territoire, de leur situation géographique, des ressources dont elles disposent, de leur formation culturelle, etc. L'idéal serait d'intégrer :

- L'évêque diocésain, les évêques auxiliaires, le/les référent(s) diocésain(s), ou l'équipe ;
- des personnes que l'on entend souvent trop peu, comme ceux qui vivent dans la précarité, les personnes âgées, les minorités, les personnes seules, les personnes porteuses de handicap, les migrants, les réfugiés, les différentes communautés ;

- des responsables laïcs : hommes, femmes, jeunes, ministères institués et organismes diocésains ;
- d'autres laïcs : hommes, femmes, jeunes, invités par les paroisses et d'autres organismes ecclésiaux ;
- des membres du clergé : prêtres diocésains, religieux, diacres, etc. ;
- des membres d'Instituts de vie consacrée et de Sociétés de vie apostolique (afin de refléter la diversité des charismes) et les responsables d'œuvres apostoliques et caritatives ;
- les délégués œcuméniques et interreligieux qui le souhaiteraient (et d'autres, même non catholiques qui peuvent offrir un point de vue intéressant pour l'Église) ;
- des personnes pouvant apporter des compétences particulières à cette rencontre, y compris des modérateurs ou experts en ecclésiologie dans le domaine pastoral et théologique.

Ordre du jour et mise en place de la rencontre pré-synodale diocésaine

L'ordre du jour de cette réunion consiste à examiner le parcours synodal du diocèse, à réfléchir sur les remontées du processus consultatif, à entamer la rédaction d'une synthèse qui intègre les fruits de l'écoute et du discernement du Peuple de Dieu dans le diocèse. Cette synthèse sera la contribution du diocèse auprès de la Conférence des évêques.

Le déroulement de cette rencontre sera fixé en accord avec l'évêque et le/les référent(s) diocésain(s), ou l'équipe, afin d'atteindre au mieux, compte-tenu du contexte diocésain, les objectifs énoncés ci-dessus (plus de renseignements sur le site Web du Synode). Il est vivement conseillé de conclure la phase diocésaine par une célébration liturgique afin de rendre grâce à Dieu pour le travail accompli et invoquer l'assistance de l'Esprit Saint pour le chemin qu'il reste à parcourir. D'autres éléments pourront être ajoutés en fonction du discernement de chaque diocèse. Il est de la responsabilité du/des référent(s) diocésain(s) de rassembler toutes les contributions du processus consultatif diocésain, qui pourront être présentées aux participants lors de la rencontre finale de la phase diocésaine.

Autres possibilités : rencontres en visio et/ou en présentiel

Il peut être nécessaire ou utile d'organiser des rencontres en visio, – ou partiellement en visio-conférence – aussi bien pour des réunions consultatives locales que pour la réunion qui conclura le processus diocésain. Ce genre de réunions peut être une option intéressante, surtout dans le contexte de la Pandémie de la Covid 19, mais il faudra veiller à ce qu'elles se déroulent dans une ambiance de prière, de communion, d'écoute mutuelle et à l'écoute de l'Esprit Saint. Les modérateurs de ces réunions devront veiller à ce que les participants soient placés dans les meilleures conditions possibles pour intervenir et s'exprimer, y compris ceux qui ne sont pas trop habitués à cette technologie.

Le rôle des jeunes dans les rencontres en visio et/ou en présentiel

Nous encourageons les diocèses à impliquer les jeunes dans l'organisation et la réalisation de ces rencontres synodales en ligne, ce qui permettrait d'explorer de nouvelles manières de les rendre accessibles et faciles à utiliser par tous les participants quelle que soit leur tranche d'âge. Des instruments tels que les réseaux sociaux, les plateformes virtuelles et les technologies interactives pourraient être utilisés pour atteindre un plus grand nombre de personnes et recevoir ainsi des réponses qui seraient ensuite remises au(x) référent(s) diocésain(s). Les jeunes peuvent jouer un rôle important pour contribuer à ces initiatives de manière créative et efficace.

Préparation de la synthèse diocésaine

La synthèse diocésaine devra transmettre l'essentiel des fruits du discernement de tout le peuple de Dieu du diocèse dans un document qui devrait ne pas dépasser 10 pages. Il est possible d'ajouter en pièces jointes d'autres éléments : photos, vidéos, récits, œuvres artistiques, témoignages personnels, dans la mesure où ils permettent de faire connaître l'expérience et les contributions des participants.

Cette synthèse devrait être le reflet de la diversité des points de vue et des opinions qui ont été exprimés, en mettant l'accent sur le vécu des participants, qu'il soit positif ou négatif. Elle devra suivre fidèlement ce qui a été exprimé lors des phases de discernement et de dialogue, plutôt que de rapporter une série d'affirmations générales ou doctrinalement correctes. S'il y a des points de vue contradictoires, ils ne devront pas être omis, mais transcrits comme tels, y compris lorsqu'ils émanent d'une petite minorité des participants, car ils peuvent parfois être un témoignage prophétique de ce que Dieu veut dire à son Église.

Le contenu de la synthèse pourra être organisé en répondant aux questions ci-dessous – qui sont de simples suggestions – l'objectif restant de transmettre au mieux les fruits de l'expérience synodale, ce qui en a été perçu, les joies et les défis qui ont été relevés, et le discernement des fidèles du diocèse :

- Sur le **processus** de la consultation : quels ont été les pas franchis dans le diocèse ? Quelles ont été les principales questions qui ont été posées ? Comment a-t-on fait pour impliquer le plus grand nombre possible de participants et pour atteindre les périphéries ? Quel pourcentage approximatif de fidèles y ont participé d'une manière ou d'une autre ? Certains groupes ont-ils participé de manière particulièrement remarquable ? Certains groupes se sont-ils abstenus, et pour quelle raison ?
- Quels ont été les aspects les plus significatifs de l'**expérience** d'ensemble de la consultation ? Quels ont été les points forts, les points faibles, les joies et les difficultés ? Faut-il souligner certaines prises de position, attitudes, intuitions ? Y a-t-il eu des tensions ou des désaccords lors des échanges ? Quels sont les sujets ou les questions qui ont engendré des points de vue différents ? Quels sont, dans l'ensemble, les fruits donnés par le Saint-Esprit à travers cette expérience ?
- Dans les **comptes-rendus** des rencontres locales, qu'y a-t-il eu de particulièrement significatif, surprenant ou inattendu ? Quels nouveaux éclairages ou nouvelles perspectives ? Y a-t-il eu des expériences ou des témoignages particulièrement émouvants et pourquoi ? Quels sont les points de vue qui ont particulièrement frappé l'assistance ? Quels sont ceux qui ont été le moins repris alors qu'ils étaient intéressants ?
- De manière générale, qu'est-ce que le Saint-Esprit a inspiré à la communauté à l'égard de la **réalité actuelle** de la synodalité de l'Église locale, avec ses zones d'ombre et de lumière ? Quels ont été les propos des participants sur les questions pour lesquelles l'Église a besoin de guérison et de conversion, dans sa vie spirituelle, culturelle, dans ses attitudes, ses structures, ses pratiques pastorales, son élan missionnaire ?
- Comment le Saint-Esprit est-il en train d'inviter l'Église à **grandir** dans l'esprit synodal ? Quels ont été les rêves, les désirs ou les envies exprimés par les participants ? Compte-tenu

de leurs réponses, quels progrès le diocèse pourrait-il faire pour devenir plus synodal ? Quelles sont les prochaines étapes que notre diocèse pourrait franchir pour avancer sur le chemin de la synodalité, en communion avec toute l'Église ?

- Notre expérience de la synodalité peut-elle se traduire en images ?

Il est conseillé de confier la préparation de cette synthèse à une équipe restreinte plutôt qu'à une grande assemblée. Elle travaillera en collaboration avec l'évêque et avec le(s) référent(s) diocésain(s). Ils liront les comptes-rendus dans un esprit de prière. Les réunions de l'équipe devront être marquées par la synodalité et par un esprit de discernement spirituel, afin d'écouter la voix du Peuple de Dieu guidé par l'Esprit Saint.

Chaque diocèse pourra décider de préparer la synthèse avant ou après la réunion pré-synodale, l'important étant que les fruits de cette réunion soient incorporés à la synthèse diocésaine. Dans la mesure du possible, chaque intervenant devrait pouvoir retrouver son avis dans la synthèse. Dans un souci de transparence, les noms du groupe chargé de la rédaction peuvent être communiqués à tous, de même que la méthode utilisée pour la remontée des comptes-rendus. Il est vivement recommandé que la synthèse soit rendue publique dès la fin de sa rédaction, telle une pierre milliaire du diocèse sur le chemin de la synodalité. Dans la mesure du possible, il serait bon de permettre au Peuple de Dieu de prendre connaissance de la synthèse afin de pouvoir réagir avant que celle-ci soit officiellement remise à la Conférence des évêques.